

LUNDI dans la tribune

"Les 100 noms chanceux"

3407

NDLR: LA TRIBUNE poursuit une série d'articles exposant les principaux éléments d'un dossier élaboré au cours des trois dernières années, par des parents insatisfaits du nouveau système de services pédiatriques en vigueur dans la région. Aujourd'hui, avec l'autorisation des signataires, nous publions quelques-unes des plaintes officielles les plus dramatiques déposées au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

la tribune

Forum

Finance pages 4 à 6
Informations générales
pages 7 à 10

Pédiatrie au CHUS: témoignages de parents traumatisés

"2 pédiatres m'ont dit que c'était parfait... ma fille était infectée de la tête aux pieds"

par Lise OUELLETTE

SHERBROOKE — Le dossier remis par les porte-parole du groupe des parents inquiets, Francine Asselin et Claude Jeanson, au Conseil régional de la santé et des services sociaux, le 3 avril 1985, comporte des lettres de parents exposant les problèmes qu'eux et leurs enfants ont vécu en utilisant le système de services pédiatriques en place depuis trois ans.

Voici de larges extraits d'un des cas les plus dramatiques.

Mme Lyne Moisan, de Sherbrooke, mère de deux enfants écrit: "... j'aimerais vous faire part de mon expérience vécue dans le domaine de la pédiatrie avec ma fille de huit mois et demi."

"Le tout a débuté lorsque mon bébé a commencé une diarrhée. Après lui avoir donné tous les soins recommandés, le tout persistait. Cinq jours plus tard, j'ai téléphoné à mon pédiatre et il m'a dit de continuer ce que je faisais et que c'était pour se passer. Au 9e jour, ma fille avait perdu cinq livres, le quart de son poids."

"J'ai alors recontacté mon pédiatre mais comme il était parti en vacances, je me suis alors rendue à l'urgence du CHUS... J'ai vu deux pédiatres. On m'a posé un tas de

questions qui n'avaient aucun rapport avec ce qu'elle avait. Par la suite, je leur ai dit le traitement que je lui donnais, qu'il n'y avait aucun changement depuis neuf jours, que ma fille faisait 10 à 15 selles par jour et que son poids avait baissé de cinq livres."

"Comme médicament, je leur ai dit que je lui avais donné du Kaopectate et l'une des pédiatres m'a demandé ce que c'était. Ensuite, je lui ai dit que j'avais peur que ma fille soit déshydratée de la façon que ça se passait. On lui a pincé le ventre et on m'a dit que tout était parfait. On m'a par la suite demandé de retourner chez nous, d'attendre encore que c'était pour se passer parce que l'enfant mangeait bien et était de bonne humeur."

"Après trois consultations, toujours la même réponse. Je ne suis

pas médecin mais d'après moi, ce n'était pas normal. La nuit qui a suivi cette visite au CHUS, ma fille a passé la nuit à faire des selles... C'est alors que le lendemain, je me suis dit 'je vais faire le tour des médecins, il y en a bien un qui va faire quelque chose'. J'étais à bout de nerfs."

"C'est alors qu'une de mes amies m'a recommandé un pédiatre de l'Hôtel-Dieu. Je suis allée le voir dans la même journée et il a hospitalisé ma fille immédiatement. On lui a mis un soluté et on a commencé à lui faire des tests."

"Voilà qu'au bout de deux jours, on commençait à avoir des résultats et on me dit que mon enfant est infecté de la tête aux pieds, qu'on n'a jamais vu un enfant avec autant de bactéries. En plus, on vient m'annoncer qu'il fallait que je sorte ma fille de l'hôpital car c'était la politique. Pas d'hospitalisation plus de 48 heures, sinon au CHUS."

"Je grimpais dans les rideaux. A ce moment, j'ai sorti ma fille et le lendemain, elle entraînait de nouveau à l'Hôtel-Dieu. Je ne voulais rien savoir du CHUS, après l'avis de leurs deux médecins qui m'avaient dit que ma fille n'avait rien."

"Après 48 heures, ma fille était encore dehors. Cette fois-ci, une demi-heure après, elle entraînait de nouveau car il n'y avait encore aucun changement à son état. Pendant les 48 heures suivantes, ils ont reçu d'autres résultats et là, ils l'ont placée en technique d'isolation car le microbe qui était dans ses selles était très contagieux."

"Lorsque j'ai vu la fin de ces 48 heures et qu'il fallait que je sorte ma fille contagieuse, je leur ai tenu tête... J'étais décidée à faire toutes les démarches légales possibles. On ne mettrait pas un animal contagieux dans la société mais on voulait y envoyer un enfant... A partir de ce moment, ma fille est restée hospitalisée une semaine et c'est grâce à eux si elle est encore en vie aujourd'hui."

"A mon avis, c'est primordial qu'il y ait une pédiatrie au centre-ville... j'opte à 100 pour cent pour une pédiatrie à soins prolongés pour l'Hôtel-Dieu car s'il n'y avait eu que le CHUS pour soigner mon enfant, je ne sais pas si elle serait encore avec nous aujourd'hui."



"Seul l'Hôtel-Dieu accepte de soigner mon fils s'il est malade"

SHERBROOKE (LO) — Une autre mère, infirmière auxiliaire de profession, a également autorisé LA TRIBUNE à faire état de sa plainte officielle tout en demandant cependant à conserver l'anonymat sur la place publique. Elle a réclamé également que les noms des médecins figurant dans sa lettre au CRSSS, ne soient pas divulgués.

Voici la majeure partie de la missive de cette Sherbrookeoise.

"J'aimerais vous faire connaître ce que j'ai vécu avec mon fils qui a des problèmes respiratoires à répétition. Je dois l'hospitaliser assez souvent car lorsqu'il est malade, il est nécessaire pour lui d'avoir une croupette avec humidité, ce que je n'ai pas chez moi."

"Je suis infirmière auxiliaire et j'essaie de lui donner les meilleurs soins mais quand il ne guérit pas, alors je l'amène à l'hôpital..."

"Je vous écris dans le but de vous sensibiliser à la réouverture de la pédiatrie au CHHD (Hôtel-Dieu)... Pourquoi le CHHD? C'est bien simple, parce que si mon fils de 17 mois est malade, il n'y a que le CHHD qui accepte de le soigner. Vous penserez que ce ne sont que des mots et bien je vais vous raconter des faits."

"En janvier 83, je me suis présentée au CHUS avec Michaël qui toussait sans arrêt et ne pouvait rien avaler car il vomissait. A l'urgence, j'ai attendu au moins une heure. Ensuite, j'ai vu l'interne avec le petit. Il a examiné ses oreilles un bon moment pour me dire qu'il n'était pas sûr si c'était rouge ou non."

"Pendant ce temps, mon fils pleurait, ce qui n'est pas très bon

pour un enfant qui court après son souffle. Ensuite, l'interne est sorti pour retrouver le patron. La porte était ouverte et j'ai entendu l'interne dire au patron que mon fils toussait. Celui-ci a répondu: 'On n'a pas une variété de choix ce soir, rien que des tousses'. Ce n'est pas ma faute si mon fils n'était pas mourant mais j'ai jugé bon qu'il méritait d'être traité avant qu'il ne meure."

"Enfin, ils l'ont gardé en salle d'observation 19 heures et quand je suis arrivée en pédiatrie, j'ai été mal accueillie car l'urgence n'avait pas avisé le département qu'il y avait une admission et la couchette n'était pas prête."

"Le lendemain, je suis retournée au CHUS, vers 11 heures, au moment où un pédiatre faisait la tournée. Il a ausculté le bébé et a admis qu'il faisait du tirage (on voit les côtes du bébé lorsqu'il respire) mais ce n'était pas grave pour lui et il a signé son congé, prétextant qu'il pouvait attraper d'autres microbes à l'hôpital."

"Aucune radiographie pulmonaire n'a été prise, ni de formule sanguine. Je suis retournée chez moi mais l'état de mon fils se détériorait à vue d'œil. Je suis donc allée à l'urgence du CHHD et le médecin

de l'urgence a prescrit une radio des poumons et une formule sanguine."

"Il a diagnostiqué une bronchiole, ce qui est assez grave si ce n'est pas traité. Une des complications est l'arrêt respiratoire. Je leur ai dit que je sortais du CHUS avec mon fils et on m'a répondu: 'Le CHUS pour qu'ils les prennent, il faut qu'ils soient mourants'. Ce n'était pas un cas assez intéressant pour eux, ce n'était qu'un tousses."

"J'ai porté plainte au porte-parole des patients du CHUS mais ça n'a rien donné. Sur huit enfants dans la salle d'observation, ils en ont gardé deux. Ils ont retourné un bébé de deux mois, un transfert de St-Vincent, avec la radiographie prouvant qu'elle avait une bronchopneumonie. La mère était au désespoir car son bébé s'étouffait en buvant."

"J'étais vraiment inquiète pour mon fils et je n'ai pas l'habitude de m'enlever pour un rien, travaillant auprès des malades."

"Vous pouvez vérifier qu'il n'y a eu aucun traitement, ni aucune prescription de fait pour mon fils. Je suis prête à signer si vous voulez voir son dossier médical. L'état de mon fils s'est aggravé et au CHHD, ils lui ont donné des antibiotiques et la croupette."

"Alors je vous demande d'être indulgents, compréhensifs et surtout humains. Ne pourriez-vous pas accéder à notre demande et retrouver la pédiatrie? De quel droit pouvez-vous laisser souffrir tous ces enfants?"

• **LUNDI: correctifs déjà apportés, selon un médecin**

62 jours à l'hôpital avant d'être guéri...

SHERBROOKE (LO) — "Si Martin n'avait pas eu à subir les 48 heures et s'il y avait eu une pédiatrie normale à Sherbrooke, notre fils aurait été guéri en deux semaines. Mais il a été obligé de passer 62 jours sous l'effet de médicaments et de traitements dispensés à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal, pour retrouver la santé."

Les parents de Martin et porte-parole du groupe des parents insatisfaits, Francine Asselin et Claude Jeanson, ont eux aussi, dans leur plainte au CRSSS, relaté une expérience pénible concernant le système de soins de santé en vigueur dans la région.

Au départ, une demande de consultation avec un pédiatre du CHUS, placée par le pédiatre du jeune Martin, le 20 août 84, n'a jamais eu de suite malgré des appels téléphoniques répétés.

Le 5 novembre, Martin ne va pas bien et son pédiatre demande un rendez-vous d'urgence au CHUS, ce qu'il obtient pour le lendemain. Alors, le résident demande à Mme Asselin de raconter tout ce que son fils avait eu comme maladies depuis sa naissance. Elle retorque qu'il serait plus aisé d'obtenir le dossier de l'Hôtel-Dieu puisque Martin a été hospitalisé une cinquantaine de fois. "J'ai comme réponse qu'eux aimaient mieux tout recommencer et il faut que je dise tout au résident", écrit la mère.

Après deux heures d'attente, un pédiatre arrive et s'entretient longuement avec le résident. "Durant ce temps, personne ne s'occupait de mon fils et après maintes et maintes questions, le médecin m'a demandé ce que mon fils avait." Depuis trois jours, Martin toussait beaucoup et vomissait. Le pédiatre prescrit le même médicament que le jeune patient prenait sans résultat depuis tout ce temps mais en augmentant la posologie et il n'en change pas malgré les protestations de la mère.

Le lendemain 7 novembre, Martin se porte plus mal et la mère tente de rejoindre le pédiatre du CHUS. Celui-ci rappelle le 8 novembre au soir et suggère d'attendre au lundi 11 novembre et de le rappeler si ça ne va pas mieux.

Devant la gravité de l'état de son fils, Mme Asselin téléphone à son pédiatre habituel qui l'hospitalise le samedi 9 novembre. Le délai de 48 heures échu, Martin doit quitter l'Hôtel-Dieu même s'il est encore souffrant. Sa mère le réhospitalise le même soir. Le jeudi 14 novembre, nouveau congé malgré l'état peu reluisant du garçon et bien que son pédiatre réussisse à obtenir un rendez-vous pour le lendemain, au CHUS.

Au CHUS, nouvelle rencontre de résident et pédiatre qui recommandent l'hospitalisation mais le jeune Martin s'y refuse si ce n'est pas son pédiatre qui s'en occupe.

Mme Asselin le ramène à la maison mais prend des spécimens de ses sécrétions trois fois par jour pour les porter à l'urgence du CHUS.

Toute la fin de semaine, "Martin continue à vomir et tousser jusqu'à s'étouffer." L'hospitalisation est convenue au CHUS pour le lundi 18 novembre mais "à l'admission, on refuse d'hospitaliser Martin sous le nom du médecin traitant", un pédiatre du CHUS. "Moi, je refuse, écrit la mère, il faut que ce soit ce médecin et pas un autre car je trouvais que Martin avait assez souffert comme ça." Finalement,

tout se tasse et Martin demeure à l'hôpital.

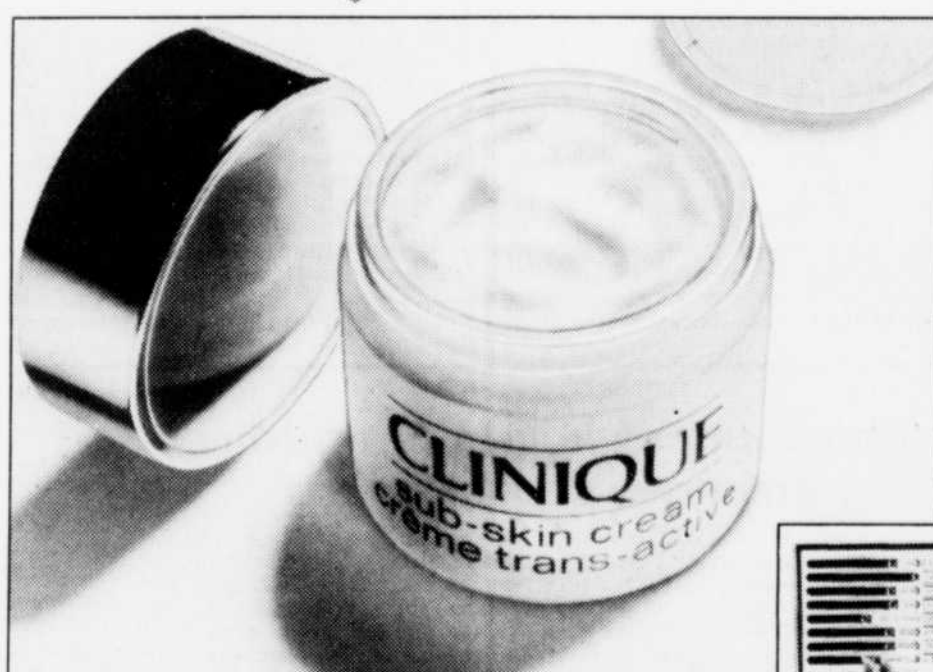
Au cours des trois jours suivants, l'enfant continue à vomir et à tousser. Il n'a passé qu'un test pour les voies respiratoires et a vu le médecin une seule fois, relate la mère. Le soir du 21 novembre, Mme Asselin tente de savoir de quoi il retourne: l'infirmière ne peut rien dire, le résident de garde non plus car il n'est pas sous la surveillance du médecin de garde. "Alors là, je me fâche et je décide de sortir mon fils le soir même puisque personne ne s'en occupait et qu'il n'avait aucun médicament", de relater Francine Asselin.

Dix minutes plus tard, le pédiatre arrive et explique "qu'étant de garde à l'urgence, il n'avait pas eu le temps de voir mon fils."

Les parents de Martin décident alors d'aller consulter à l'hôpital Ste-Justine où il est hospitalisé deux jours pour une maladie virale.

CLINIQUE CHEZ EATON

POUR VOUS



Oubliez les années qui passent avec Clinique... et obtenez une prime chez Eaton

La crème trans-active de Clinique aide à atténuer les fines lignes et à donner une apparence plus ferme à l'épiderme.

- | | |
|--|-----------|
| 1. Crème trans-active, 40 ml | 38.00 ch. |
| 1A. 70 ml | 52.00 ch. |
| 1B. (Non représentée) | |
| Crème désincrustante hebdomadaire, 60 ml | 12.00 ch. |

Offre-prime: "Les réactions merveilleuses"

Avec tout achat de 12.00 ou plus de produits Clinique, vous recevrez sans frais supplémentaires, un ensemble de produits en format de voyage: crème exfoliante pour le corps, fluide hydratant, savon doux, lotion clarifiante 2, rouge à lèvres hydratant et un pratique miroir pour le sac. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 22 février 1986.

Eaton, au Carrefour de l'Estrie, Rayon 216.
Venez ou téléphonez 563-9555.



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Mgr Georges Cabana

Peu de personnalités auront imprimé leur marque dans autant de secteurs d'activités que Mgr Georges Cabana au cours de ses seize années d'épiscopat à Sherbrooke. La campagne de la Juste Part pour le Séminaire Saint-Charles, le parachèvement de la cathédrale St-Michel, l'établissement d'une mission diocésaine au Brésil, et finalement la fondation de l'Université de Sherbrooke sont autant d'œuvres visibles éclatantes que l'on doit à ce pasteur d'une remarquable force de caractère.

Mgr Georges Cabana savait ce qu'il voulait et prenait les moyens pour y parvenir. Sa foi inébranlable en Dieu n'avait d'égal que sa détermination incroyable au travail. Ses collaborateurs, prêtres ou laïcs qui s'engageaient avec lui, savaient qu'il n'avait pas de relâche tant que le but poursuivi n'était pas atteint: le mot vacances ne faisait pas partie de son vocabulaire, pas plus que le mot échec. Et tous ceux qui l'ont connu admettront sans peine que toujours il n'était habité que par une seule idée: faire progresser le royaume de Dieu.

De 1952 à 1968, Mgr Cabana aura laissé le souvenir d'un homme autoritaire qui ne souffrait pas que l'on s'oppose à ses volontés. Mais cet homme de nature timide qui était

peut-être écrasé par les responsabilités du pouvoir, était au fond de lui-même un homme chaleureux et simple. Et quand il a constaté que le diocèse aurait besoin d'un changement de direction dans la foulée de Vatican II, il s'est retiré avant d'avoir l'âge requis. Et pour ne pas embarrasser son successeur, il est allé vivre en exil dans une communauté religieuse de Montréal, pour ne revenir qu'en 1975, empreint d'une profonde sérénité.

Des historiens, plus friands d'anecdotes que de vérité, lui ont reproché des compromissions avec le pouvoir politique, notamment avec Maurice Duplessis. Mais comment auraient réagi ces historiens si c'est Trois-Rivières, la ville de M. Duplessis qui avait hérité d'une université, plutôt que Sherbrooke? Et qui oserait prétendre que le diocèse a souffert de la conduite de Mgr Cabana? Qui soutiendra sérieusement qu'une seule fois des impératifs politiques auraient eu préséance sur des principes moraux et religieux?

Des commentaires publiés hier le démontraient: Mgr Cabana a été un prêtre d'une foi vive et d'une piété exemplaire: plus encore que des monuments extérieurs, voilà le témoignage de vie qu'il lègue au diocèse de Sherbrooke.

Jean Vigneault



L'OPINION DES LECTEURS

Etats généraux sur l'éducation: pourquoi tant dépenser?

M. Jean Vigneault
La Tribune
Sherbrooke

J'ai lu votre éditorial, dans le journal La Tribune du samedi 1er février 1986, avec beaucoup d'intérêt. Tout comme vous, je m'interroge sur les sommes d'argent très importantes engagées dans la participation aux états généraux sur l'éducation. Je suis en accord avec la participation de notre région, de même qu'avec la représentativité des différents partenaires de l'éducation, mais je comprends mal qu'on y délègue autant de commissaires. Est-ce vraiment indispensable que ces groupes de partenaires y soient aussi nombreux? Si oui,

j'aimerais qu'on m'explique pourquoi.

Je suis parent, j'ai milité dans un comité d'école et au comité de parents de la C.S.C.S., où j'ai souvent entendu parler, par les gestionnaires, de rationalisation des dépenses, de compressions budgétaires. Alors, il est logique que je m'interroge sur ce déboursé important dans la région pour cet événement qui, tout en étant important, ne doit pas nous faire oublier que nous vivons des temps de restriction et non de largesse.

J'espère des réponses à mes interrogations qui, j'en suis certaine, sont partagées par d'autres.

Bien à vous
Nicole Beaudet, parent

Un téléthon inoubliable

Quels beaux moments nous a fait passer Radio-Québec. À part de nous donner la joie de nous impliquer par nos dons à la cause de nos frères handicapés, on nous a offert gratuitement de voir et d'entendre nos vedettes préférées qui y ont mis le paquet. Pour ma part, j'ai enregistré sur mon vidéo 14 heures de ce programme qui me charmera pendant la lutte et les programmes pop rock qui ne m'intéressent plus à mon âge (72 ans). Je regarderai plusieurs fois le beau programme d'André Lejeune qui nous rappelait nos belles soirées canadiennes dont les auditeurs de Télé-7 s'ennuient tellement, puis notre charmante Nathalie Simard avec ses petits amis et Aimé Major avec sa Mélodie du bonheur, et j'en passe.

En un mot, je ne regrette pas le petit don que j'ai fait car j'ai reçu tellement plus; j'ai du matériel pour des heures et des heures qui restera enrichissant jusqu'au prochain téléthon dans un an.

Serge Laprade s'est surpassé, surtout dans le sprint final où il fit la distribution de ballons à ses petits amis qui pour une fois, étaient à l'honneur. Il nous en a présenté une qu'il appelle son petit goéland et qui a ramassé, en chaise roulante, 6000.00 \$ pour le téléthon.

Bravo et merci pour tout ce que vous nous avez donné pendant ces 24 heures.

Simone Marchand

Des milliards \$ pour la conquête spatiale: et la recherche médicale?

C'est à coups de milliards \$ que l'Homme recrute ses meilleurs éléments scientifiques pour partir à la conquête de l'espace et, en moins de quinze ans, il trouve les moyens de marcher sur la lune.

On ne peut malheureusement en dire autant dans le domaine médical, en pensant au peu de progrès réalisés en quarante ans de recherches pour la lutte contre le cancer, par des chercheurs, dont les subventions limitées, les forcent à travailler en groupuscules, contrairement aux savants de l'espace.

Or, dans quinze ou vingt ans, pendant que s'organise pour un certain public, la première excursion sur la lune, le genre humain se verra alors confronté avec de nouvelles formes de cancer, dont le secret demandera autant de temps à percer que les cancers actuels. A moins que les gouvernements renversent le processus en accordant la même importance à la recherche médicale sur les maladies incurables, qu'ils en apportent pour la défense et divers programmes spatiaux.

Noël Charbonnier

Transformons le Palais de Justice en musée des beaux-arts

L'avancement des travaux de construction du nouveau Palais de Justice, sur le plateau Marquette, nous rappelle que dans un avenir prochain, une nouvelle vocation devra être assignée à l'édifice que l'on désigne déjà du nom de "vieux" Palais de Justice, rue Wellington. Je désire me joindre à ceux qui préconisent l'installation du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke dans ces locaux, lorsqu'ils seront libérés par la magistrature.

Depuis trois ans, le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke loge dans des locaux plus que modestes, au centre-ville. La fondation et le développement de cette activité culturelle dans notre ville se sont effectués grâce à un travail intense et totalement bénévole de quelques-uns de nos concitoyens qui ont voulu corriger les carences de notre milieu en matière de musée dédié aux beaux-arts. Cette initiative des plus heureuses reçoit annuellement l'appui de plus de 700 membres souscrivant aux activités du musée et se finance en fait presque entièrement à même des contributions régionales. Dans un tel contexte, il n'y a donc pas la moindre équivoque quant au support que reçoit le concept d'un musée des Beaux-Arts, de la part de la population de Sherbrooke.

Cependant, en dépit de cette situation, nous restons défavorisés au moment de la distribution des subventions gouvernementales. La répartition de nos taxes, en matière de ressources consacrées aux beaux-arts, ne se rend pas toujours jusqu'à Sherbrooke, faute de structure d'accueil sur place. Car s'il existe quelques galeries d'art chez nous, nous n'avons pas encore un musée des Beaux-Arts reconnu par l'Etat. Dans une telle situation, la quote-part qui devrait nous être dévolue, au prorata de notre population, s'en va ailleurs. Une fois de plus, on démontre donc que rien n'est plus appauvrissant que la pauvreté!

Cette situation peut être corrigée au moment de la définition de l'usage futur de l'actuel Palais de Justice en réservant certains espaces au Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke et en accordant par la même occasion l'accréditation à cet organisme qui répond tout à fait aux aspirations de notre milieu.

Notre nouvelle députation devrait reprendre cette suggestion et contribuer à la mener à terme afin de compléter l'équipement culturel de base de l'Estrie.

Jean-Marc Lalancette



LETTRE OUVERTE

Katimavik faisait la fierté des jeunes Canadiens

M. le premier ministre
Brian Mulroney
M. le secrétaire d'Etat
Benoit Bouchard

Toute bonne chose a une fin comme dirait toute personne sensée. C'est avec un profond regret que j'ai appris la décision du gouvernement du Canada, de notre Canada, que celui-ci abandonnait ses fonds au programme-jeunesse Katimavik.

Etant une ex-participante, laissez-moi vous dire que ce projet faisait la fierté des jeunes Canadiens. Allez donc compter, mesdames, messieurs du gouvernement, combien d'autres pays ont la chance, ou plutôt le bon sens d'avoir un projet qui rejoint si bien plusieurs importants objectifs à la fois: connaissance du pays, sensibilisation aux

travaux communautaires et sociaux, sensibilisation à l'environnement, apprentissage d'une langue seconde, et j'en passe.

Si toute bonne chose finit par finir, quand va-t-on voir la fameuse fin de la hausse ridicule des taxes et de l'essence dont on sait que le prix du baril brut en est à son plus bas. Ce n'est pas que j'ai une dent contre le nouveau gouvernement conservateur mais le mieux qu'il aurait pu faire, afin d'apaiser les esprits fâchés, aurait été de penser et de rendre public ses projets de remplacement avant même d'abolir Katimavik. Ce qui lui aurait évité de se faire mordre au mollet et d'en tomber sur le...

Ann Provençal
ex-participante
Katimavik

Caritas-Sherbrooke est venu en aide à la Haute-Volta

M. le président
Comité Directeur
de l'Aqua-Caritas Sherbrooke

Nous sommes heureux d'accuser réception de votre lettre ainsi que du chèque de 1 800 dollars canadiens qui lui était joint, ce dont nous vous remercions infiniment. Ce chèque dont le montant est destiné à l'achat de 5 boeufs et 5 houe qui équiperont 5 de nos frères paysans amélioreront sans nul doute leur sort. En attendant qu'ils le fassent prochainement en leur nom, nous vous exprimons toute notre gratitude.

Votre contribution n'est pas modeste, elle est grande car, 5 paysans outillés de la sorte, c'est tout

un village qui est sauvé. Nous souhaitons, comme vous l'espérez que d'autres initiatives vous permettent de nous aider pour que nous aidions à notre tour nos populations dans leurs efforts de réhabilitation.

Nous vous remercions de vos bons vœux de Noël et vous prions d'accepter en retour, les nôtres bien sincères.

En vous renouvelant l'expression de notre profonde gratitude, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos sentiments distingués.

Michel Balama
Caritas Burkinabé
Haute-Volta

Promouvoir la santé en respectant les droits des non-fumeurs

Mme. Thérèse Lavoie-Roux
ministre de la Santé
et des Services sociaux

Le CLSC du Val Saint-François a été agréablement surpris d'apprendre que vous avez pris la décision de mettre de l'avant un nouveau programme (Aire Pure), visant à assurer au personnel non-fumeur de votre ministère le droit à un environnement sain. En tant qu'établissement public chargé de promouvoir la santé, nous tenons à vous féliciter publiquement pour cette heureuse initiative. Tout comme vous espérons que vos collègues du Conseil des ministres suivront votre exemple dans leur ministère respectif.

En effet, est-il nécessaire de leur rappeler que le tabagisme, selon des données récentes du Conseil des Affaires Sociales et de la Famille, en plus d'être la cause directe de 7,000 morts annuellement au Qué-

bec, engendre des dépenses estimées à 1,8 milliard de dollars au Québec en 1982. L'Etat peut-il se permettre de supporter encore longtemps de tels coûts?

En terminant, madame la ministre, soyez assurée que votre gouvernement peut compter sur notre appui le plus total dans vos actions futures contre le tabac et pour la santé! Nous profitons également de la présente pour vous informer que notre CLSC vient tout juste de réviser sa "Politique sur l'usage du tabac", déjà en vigueur depuis plusieurs années, pour "proclamer bien haut" que notre CLSC est un lieu de promotion de santé où on ne fume pas!

Veuillez agréer, Madame Lavoie-Roux, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du Conseil
d'administration
Micheline Roy

S'attaquer aux vrais coupables

Abbé Desève Cormier

Après avoir lu votre billet du 18 janvier, je me suis dit: enfin voilà quelque chose à notre portée, quelque chose que l'on peut saisir, que l'on peut comprendre et je vous félicite. Cependant, je ne suis pas aussi certain que ce soit la catégorie de gens que vous décrivez dans votre billet qui ont le plus besoin de l'exhortation morale, tels les "pussiers", les batteurs de femmes ou d'enfants, les fous au volant, les politiciens véreux ou exploitateurs de toutes sortes, puisqu'à mon avis, la plupart de ces gens-là sont victimes du manque de connaissance ou ils ont été mal renseignés, induits en erreur, trompés. Voilà pourquoi ils n'écourent plus ou ne lisent plus ces rimettes ou poésie de toutes sortes qui ne veulent rien dire pour la plupart de ces billets. Et croyez-moi, je suis en plein d'accord avec vous

dans votre dernière réflexion et je cite: "Et enfin, aucun des problèmes soulevés ici ne subsisterait si on ne prenait la parole que lorsqu'on a quelque chose à dire".

Eh bien, cher abbé Cormier, si on faisait comme Jésus nous en a donné l'exemple, s'attaquant aux vrais coupables comme il l'a fait tout au long de sa mission évangélique, renversant les tables des banquiers, etc., vous verriez que vos billets ne passeraient pas inaperçus et vous serviriez vraiment la nourriture pour l'âme ou de moteur à la croissance spirituelle des lecteurs. Puisque c'est sur ce terrain que plus de 90 pour cent des crimes se commettent soit directement ou indirectement: "Le salut des âmes se jouera sur le terrain politique et économique" (St-Thomas d'Aquin).

Alphonse Ouellet

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

Nous avions d'abord choisi le président des Nordiques de Québec comme personnalité de la semaine, mais Marcel "IMBU" Aubut nous a fait savoir qu'il n'acceptera rien en bas d'un prix Nobel de sport. Il a reçu actuellement 387 demandes d'entrevues télévisées à travers le monde tellement son idée géniale d'une série LNH-URSS en février 1987 a séduit les sportifs de l'Afrique, de l'Asie et de cinq ou six autres continents et il n'a pas de temps à perdre avec nous.

Le ministre du Revenu Michel Gratton qui a haussé les taxes sur l'essence que d'un cent le litre et sur la caisse de bière que de neuf cents, a également été disqualifié. Quand on a la chance de monter les taxes de deux ou trois dollars et qu'on se retient, c'est qu'on manque de courage. Gratton n'est pas un fumeur, mais un fumiste.

Dans la tourmente actuelle en-

tourant le dollar, nous décernons donc nos félicitations à Michael Wilson qui a rassuré les Canadiens sur la baisse du dollar. "Cette baisse n'est que temporaire" a-t-il commenté, ce qui est rigoureusement exact. Au rythme où le dollar fond, il ne restera rien dans un mois. Viendra un temps où le dollar ne s'écroulera pas plus bas parce qu'il n'existera plus.

L'effort de M. Wilson arrive à point nommé. Jeudi des étudiants de l'université de Sherbrooke avaient tenté de capturer un dollar pour la soirée des prises, mais l'objet était trop volatile et les étudiants n'en ont pas eu pour leur petit change. C'est sûr que M. Wilson a dû se pencher très bas pour se pencher sur la situation et qu'il a peut-être attrapé un embargo. Mais qu'il sache que nous suivons ses effets avec intérêt (à 12.25 p.cent).

Gaspard Blanchard

BILLET

Toujours repartir à neuf

Deuil, échec, épreuves du chômage, du licenciement, quand le travail donnait un sens à la vie, sentiment de culpabilité, solitude insurmontable, autant de situations humaines qui laissent souvent désemparés et apparemment sans espoir de repartir à neuf. La tentation peut être grande alors de chercher refuge dans les fausses solutions: alcool, drogues de toutes sortes, aventures multiples, dépression.

Il est bon de savoir a priori que notre organisme est conçu pour lutter, que nous sommes sur terre pour vivre en surmontant les difficultés. Un auteur a dit avec justesse: "La vie est une flamme qui doit brûler toujours plus fort, un feu qui doit en allumer d'autres". Y a-t-il des moyens précis de se redonner le goût de vivre, de persévérer au milieu des traverses de la vie?

Il faut d'abord se convaincre que des solutions se pointeront bientôt et que la vie demeure belle et digne d'être vécue, en dépit des tunnels obscurs qu'on doit franchir. On doit s'efforcer, petit à petit, de se pardonner à soi-même ses erreurs, s'il y en a, et de ne pas ruminer de rancunes envers ceux qu'on tient responsables de son pénible sort. Autrement on s'empoisonne le cœur et on s'empêche de rebondir.

Quand on réussit à regagner sa propre estime, on renoue aisément avec les valeurs qui font vivre heureux, et la générosité envers soi-même et autrui redevient accessible. On va souvent à l'échec parce qu'on se connaît mal, on a des ambitions démesurées pour ses capacités réelles, on pense davantage à ce qui nous marque qu'à ce que l'on a.

Même si on ressent le besoin de s'isoler, de se replier sur soi-même, il faut progressivement se rapprocher des autres. Le retour à la joie de vivre implique le contact avec les autres. Seuls l'amour, la fraternité, la communication délient de l'apathie inévitable, qu'engendre pour un temps l'épreuve. Aider les autres aide à la guérison des blessures morales.

Une renaissance de la vie a besoin d'un environnement favorable et inspirant. On côtoie davantage le mystère de la vie au contact des grands spectacles de la nature. Les poètes romantiques ont de tous les temps affirmé qu'elle est la grande consolatrice. Elle favorise l'intériorité et permet d'aller au cœur des choses, de départager l'essentiel de l'accessoire. Source de contemplation, elle met à l'écoute de nos voix intérieures et nous "branche" sur le divin. Dieu parle aussi dans le murmure du vent et la respiration incessante de la mer. La prière empêche de trop accorder d'importance aux futilités et aux balivernes.

A chaque jour suffit sa peine. Les petites joies quotidiennes sont des lueurs d'espoir éclairant nos ténèbres les plus denses. Les matins se succèdent comme autant de cadeaux de Dieu. Il faut lui dire merci pour tout, pour le soleil et la pluie, pour l'été et l'hiver, pour les livres et la musique, pour les joies et les peines. Le don de la vie glorifie la bonté du Créateur. L'accueil de la vie humaine avec ses grandeurs et ses misères manifeste une sagesse immortelle.

Fernand Laberge, prêtre

la tribune les opinions...les documents...les analyses...les sondages...

DOCUMENT

Ce portrait de Mgr Georges Cabana a été rédigé il y a quelques années par M. Alvarez Vaillancourt. Nous y avons apporté de légères retouches et ajouté des sous-titres.
par ALVAREZ VAILLANCOURT

Parce que les hommes passent vite et que l'oubli reprend facilement le dessus, fixons, à très larges traits, le souvenir d'un homme remarquable par son esprit et son zèle apostolique, d'un homme qui s'est dévoué sans compter dans la concorde et la fraternité chrétienne en s'appliquant à orienter les bonnes volontés vers les valeurs spirituelles à la gloire desquelles il multiplia ses initiatives dans un grand élan de foi, de sincérité et de soumissions aux directives papales.

Les seize années d'archiépiscopat du cinquième évêque et du deuxième archevêque de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana, nonagénaire qui a vécu soixante-sept ans de vie sacerdotale et 45 ans d'épiscopat, furent fructueuses et riches en réalisations, dont quelques-uns d'envergure. Les succès qu'il a obtenus tiennent du fait qu'il a été un exemple vivant d'esprit d'initiative et de persévérance dans l'effort. Ces qualités contribuèrent à lui assurer une collaboration intense de la part des laïcs dans les mouvements d'action catholique dont il fut toujours un fervent propagandiste.

Discipline et intransigeance

Humble et modeste par son éducation familiale, le sourire de ce travailleur infatigable était aussi facile que son regard pouvait vite se faire interrogateur et laisser percevoir une lueur d'inquiétude. Ce bon père, d'un naturel dépourvu d'affectation et d'une simplicité toute faite de bonhomie, affectionnait toutefois donner aux formes extérieures du culte un faste et une splendeur dans la meilleure tradition que Vatican II a sensiblement modifiée. Jaloux de sa formation religieuse, son conservatisme ecclésiastique s'accommodait mal de l'évolution en cours. Certaines formes de cette évolution, comme des vagues sur un rocher, venaient inévitablement se briser devant l'inflexibilité de sa fidélité aux valeurs auxquelles on lui avait appris à croire et fait un devoir de défendre. Sa discipline religieuse était telle, sous des apparences doucereuses, qu'elle recelait parfois de l'intransigeance, ce qui expliquerait qu'il n'a pas toujours ouvert dans la joie auprès de son milieu immédiat. Partant, d'aucuns ont reproché à son autorité, qui se voulait et qui, de fait, était paternelle, de manquer de nuances. Ce sont là des réactions inévitables dans un monde imparfait.

Origines modestes

Ce vénérable prélat laisse le souvenir d'un sympathique pasteur et d'un bâtisseur d'une trempe qu'on ne verra sans doute pas dans le diocèse d'ici longtemps. Pasteur sans cesse animé du désir de travailler à l'expansion du règne du Christ, il a livré une guerre d'usure à deux de ses ennemis jurés: l'alcoolisme et le communisme.

Il est né le 23 octobre 1894, à Notre-Dame de Granby, dans une brave famille où les enfants ont été élevés dans l'amour et dans la crainte de Dieu. Son père, Joseph Cabana, et sa mère, Angelina Desgré, eurent dix-huit enfants. Quatre ont embrassé le sacerdoce: l'ancien archevêque de Sherbrooke, Louis-Josph, P.B., qui fut vicaire apostolique et archevêque de Rubaga, en Ouganda, Afrique; Henri, lui aussi

Père Blanc et missionnaire en Afrique; Jean-Baptiste, O.M.I.

Son milieu familial a non seulement marqué son enfance mais toute sa vie. On percevait cette influence au stade de ses études primaires au collège de Granby. Sous l'action de directeurs spirituels cette tendance s'est accentuée au Séminaire St-Charles Borromée et au Séminaire de St-Yacinthe durent son cours classique pour faciliter l'épanouissement d'une vocation sacerdotale qui l'a conduit au Grand Séminaire de Montréal (1914-1917).

S.E. Mgr Brunault, de Nicolet, l'a ordonné prêtre à Granby (1918). Dès lors il a partagé son ministère actif entre quatorze années de professorat, huit années de ministère pastoral et vingt-sept années d'épiscopat.

A Sherbrooke en 1952

Avant de faire du ministère on l'affecta à l'enseignement. Du Séminaire de St-Yacinthe, où il fut aussi préfet de discipline (1917-1921), on l'a dirigé (1921-1931) au Grand Séminaire St-Augustin de Scarborough, banlieue de Toronto. Là il enseigna la liturgie et le français pour être rappelé à St-Yacinthe en qualité de professeur de théologie ascétique et mystique et de liturgie - tout en remplissant la fonction de directeur spirituel de l'institution (1935-1941).

Il avait quarante ans quand, le 24 mai 1941, il fut nommé archevêque titulaire d'Anchialo et coadjuteur de St-Boniface, Manitoba, avec future succession. Le 29 juin de la même année S.E. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada, le sacré archevêque. Sa destinée ayant à s'accomplir, la Providence veillait. Le 29 janvier 1952 il fut choisi archevêque de Sherbrooke, coadjuteur avec droit de succession. Il prit possession de l'office le 12 mai 1952. Le 28 mai 1952 il devenait archevêque de Sherbrooke à la mort de S.E. Mgr Philippe Desranleau et, le 12 janvier 1953, Pie XII lui remettait le Pallium. Un fait exceptionnel s'est produit durant son archiépiscopat: il a lui-même (1947) sacré évêque son propre frère, Louis-Josph, Père Blanc, qui devient archevêque de Rubaga, Afrique.

Archevêque de Sherbrooke, il exerça son zèle apostolique dans divers domaines tout en trouvant le temps, en 1954, et en 1959, de faire deux voyages ad limina apostolorum. Présent à la canonisation de Pie X, à la consécration de la basilique de Lisieux, il participa aux fêtes du 75e anniversaire de l'arrivée des Pères Blancs en Afrique. A différentes reprises il s'est rendu en Afrique et en Amérique du Sud où, au Brésil, il contribua à l'expansion de l'œuvre des missions et fonda sa propre mission diocésaine (1957).

La cathédrale

A son arrivée à Sherbrooke il se pencha sur le sort des séminaires diocésains. Pour leur venir en aide il lança (1953) la campagne de la Juste Part. Dans le but d'accentuer le caractère d'universalité de cette campagne il mit à contribution tout ce qui incarne le prestige de l'Eglise, à partir du trône archiépiscopal jusqu'à la chaire de la plus modeste église paroissiale. Il en fit d'ailleurs un succès.

Il attacha une très grande importance à l'œuvre des vocations sacerdotales et procéda (1954) à l'agrandissement du Grand Séminaire des Saints-Apôtres qu'il affilia (1959) à la faculté de Théologie de l'Université du Latran. Préchant d'exemple en suivant des retraites sacerdotales de trente jours au Grand Séminaire, il favorisa les re-

traites sacerdotales. Il s'appliqua à propager la culte eucharistique par des congrès régionaux que couronna (1959) le premier congrès diocésain. Sous son pastorat une trentaine de communautés d'hommes et de femmes, et trois instituts réguliers, sont venus s'établir dans le diocèse où, à l'occasion de l'année mariale (1954) il inaugura la croisée du chapelet en famille, radio-diffusée de la cathédrale.

Ses ouailles avaient depuis longtemps pris l'habitude de s'accommoder d'un sous-sol pour cathédrale. Il était archevêque depuis quatre ans quand (1956) il inaugura les travaux de parachèvement. L'architecte Louis N. Audet notait à l'époque que Mgr Cabana avait sensiblement modifié les plans originaux, notamment en sacrifiant au choix des matériaux qui contribuaient à faire de cette cathédrale-sous-sol un mini monument à la beauté de l'expression de l'art pour

de temps de coût de la construction en vue de laquelle on thésaurisait depuis déjà des années.

L'université de Sherbrooke

Sa foi et son zèle apostoliques l'ont conduit à concevoir la nécessité de fonder une université catholique dans son diocèse. A partir du moment où il a décidé de cette fondation son sens des réalités l'a obligé à élargir le projet initial, lequel constituait en une faculté de théologie, peut-être aussi des arts et, plus tard, une faculté des sciences appliquées et une faculté de commerce. A cause de l'ambition de certains centres, qui caressaient le projet d'avoir leur université, il a, par mesure de précaution, de prudence, camouflé son initiative en l'entourant de la plus grande discrétion. Il fonda donc un comité secret (1953) auquel il a adjoint des

de de probation - dans un cas on rapporte qu'elle a duré trente ans - durant laquelle il faut fournir des preuves de fonctionnement normal et d'enseignement sûr.

Le 21 novembre 1957 Rome signait le décret spécial qui exhaussait l'Université de Sherbrooke au rang d'université catholique et confirmait Mgr Georges Cabana au poste de premier chancelier de l'institution.

Il n'y a pas que les observateurs avertis qui a surpris la rapidité avec laquelle ces événements se sont déroulés. Mgr Cabana en était lui-même émerveillé. Avec son sens du surnaturel il imputait la large part de ces succès à l'intervention de Mère Marie-Léonie (fondatrice des Sœurs de Ste-Famille en qui il avait grande confiance). Dans son entourage on tenait compte aussi d'autres facteurs dominants, comme le sens pratique de Son Excellence, de sa disposition à chercher des conseils et de sa grande habileté à choisir des collaborateurs, à stimuler leur enthousiasme par son propre esprit de travail et son inlassable continuité dans l'effort.

Ceux qui accompagnèrent Mgr Cabana au Cercle Universitaire de Montréal n'oublieront jamais comment il s'y est pris pour décider Me John Duquet à accepter la présidence de la campagne de souscription de l'Université de Sherbrooke (1958). Il a complètement désarçonné ce brillant avocat. Pendant la longue période de préparation technique de cette campagne on voyait Mgr Cabana jour après jour toujours souriant, toujours confiant, se prêter avec une telle bonne grâce à un travail exténuant que cela devenait gênant pour un collaborateur, dont l'enthousiasme se refroidissait, de ne pas se ressaisir en se hâtant d'empoigner le pas au rythme de l'exemple de son archevêque. Ici comme ailleurs il s'est bien gardé de voler la vedette aux laïcs. Son grand mérite dans la fondation de l'Université de Sherbrooke réside dans le fait qu'il a su éviter les querelles, de triste mémoire, qui ont marqué la fondation de l'Université de Montréal à cause du concept d'omnipotence de Laval.

Apôtre des bonnes causes, Mgr Cabana, disaient des critiques, était plus catholique romain que chrétien. C'est ce qui expliquerait plusieurs de ses attitudes et éclairerait quelques-unes de ses prises de position. Exhortant les fidèles à suivre en toute confiance les directives de Rome, il donnait lui-même l'exemple en s'y soumettant. Les anglo-protestants ne se formalisaient pas de certains de ces comportements en tenant compte de leur propre esprit de discipline qui les contraignait eux-mêmes en diverses circonstances. Quand Rome a réorienté son attitude à l'endroit des clubs neutres il fut, lui qui avait toujours observé et vu à la stricte observation de la consigne d'abstention de leur fréquentation, le premier archevêque catholique du Canada à accepter de prononcer une conférence devant un de ces clubs. Ce fut (1968) au Rotary de Sherbrooke pour parler du mouvement œcuménique et de l'avènement de l'électronique au service de l'éducation. Ses divergences d'opinion avec l'élément anglo-protestant, qui portaient surtout sur des questions de dogme et de morale, n'ont pas altéré les bonnes relations qu'il a toujours entretenues dans ce milieu, pas plus d'ailleurs que l'estime dans laquelle nos concitoyens le tenaient et que le Sherbrooke District Ministerial Association a souligné avec élégance quand Mgr Cabana a pris sa retraite en rappelant sa contribution en faveur de

l'esprit de collaboration qui devait exister entre les différentes Eglises de la région.

S'il gardait prudemment ses distances en politique il pouvait compter sur de bons amis dans tous les partis. A l'occasion il frappait à leur porte et on lui ouvrait. Il était patriote. Il écartait cependant les idéologies aux réalisations douteuses dans notre contexte nord-américain, ou les théories présentant des risques trop onéreux dont les conséquences pouvaient échapper à l'analyse de certains groupes, si bien intentionnés furent-ils. En cela il suivait encore les directives de Rome qui avait pris position quant à certaines formes de nationalisme. L'expérience qu'il avait acquise au Grand Séminaire de Scarborough lui avait ouvert les yeux et enseigné le sens de la compréhension et de la modération raisonnée.

Un départ à pas feutrés

L'annonce qu'il allait prendre sa retraite (1968) en a surpris plusieurs. Il l'a motivé en déclarant: "J'ai la ferme conviction qu'un archevêque plus jeune pourra mieux que moi remplir une charge qui devient de plus en plus exigeante." Cette tâche était certes devenue très exigeante à cause de la dimension qu'il lui avait donnée, peut-être aussi parce que pour la continuer il devenait nécessaire de s'intégrer dans le contexte de l'évolution en cours, évolution à laquelle sa formation le rendait quelque peu réfractaire. Il aurait pu informer de son départ en cas termes: A l'approche de mes soixante-quinze ans (il en avait soixante-treize) je crois devoir me conformer au désir du Pape qui, dans Motu Proprio Ecclesia Sanctas (1966) nous demande de démissionner à soixante-quinze ans. Tout le monde aurait compris qu'une fois de plus il tenait à se conformer à une recommandation de Rome. Cette soumission est peut-être la grande raison de son départ, même si sa sante laissait à désirer.

Son départ de Sherbrooke s'est effectué dans un grand concert de louanges, de témoignages d'appréciation, de reconnaissance, d'attachement au terme d'une œuvre considérable et d'une carrière apostolique qui a débordé les cadres ordinaires. Paul VI, par l'entremise du cardinal Charles Confalonieri, préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques, l'a souligné en le remerciant pour toutes ses nombreuses initiatives épiscopales.

L'heure du départ sonné il ne s'est pas retiré au Pavillon Racine qu'il avait construit pour les prêtres âgés. Il a pris cette décision par convenance, par scrupule dans ses rapports avec ses prêtres et par esprit de loyauté à l'endroit de son successeur de crainte que sa présence dans le diocèse risque de gêner son action épiscopale.

Lui qui avait toujours vu à ce que l'activité bourdonne autour de lui a préféré une retraite dans l'isolement, rue Sherbrooke est, à Montréal. Les années qu'il y a vécues s'écouleront dans une quasi solitude que venait rompre de temps à autre la visite d'un membre de sa famille et, parfois, celle d'un ami qui conservait le souvenir de son incroyable dévouement, on d'un service rendu. Le décès du grand éducateur que fut Mgr Victor Vincent (1975) libéra une suite au Pavillon Racine et, sur les instances de quelques-uns de ses vieux amis qui s'y trouvaient, il se décida à revenir à Sherbrooke. C'est là qu'il attendit dans l'ombre son appel pour une vie éternelle à laquelle il n'avait cessé de se préparer en invitant tout le monde à la partager.

Alvarez Vaillancourt



Mgr Georges Cabana

réaliser une économie de l'ordre de plus d'un million de dollars. Sous la surveillance assidue de Son Excellence les travaux ont progressé avec célérité. En effet, en 1957, on y célébrait la première messe pontificale et à Noël cette année-là on télévisait la messe de minuit.

Anxieux de mettre le point final à tout ce qu'il entreprenait il a brulé les étapes pour assurer le couronnement de la cathédrale. Consacrée en juin 1959, en juillet de la même année le décret Quasi Arx érigeait la cathédrale St-Michel en basilique mineure avec affiliation aux basiliques patriarcales majeures de St-Pierre du Vatican, de Ste-Marie-Majeure (Libérienne) et de St-Jean-du-Latran (archibasilique du St-Sauveur). Cet empiètement de Rome est d'autant plus remarquable que, d'habitude, de tels honneurs ne sont conférés qu'aux églises entièrement payées. Si Rome a fait exception ici c'est à cause des instances de Mgr Cabana qui était persuadé qu'un prélèvement hebdomadaire de cinq cents par diocésain aux quêtes du dimanche par tout le diocèse acquitterait en peu

laïcs pour leur confier la responsabilité de l'aspect civil des démarches qui s'imposaient.

Avec sa collaboration de tous les instants les laïcs ont fait diligence. Inscrit au feuillet de la Chambre le 12 janvier 1954 sous le parrainage du colonel J.S. Bourque, représentant provincial du comté et ministre dans le cabinet Duplessis, la loi civile instituant l'Université de Sherbrooke est entrée en vigueur le 4 mai 1954. La démarche auprès du Vatican a pris plus de temps. C'est compréhensible si on songe que la fondation d'une université catholique s'entoure de conditions impérieuses et oblige à de nombreuses tractations. Il faut d'abord une permission expresse de Rome. Il faut encore, en plus de la charte civile, des statuts détaillés pour satisfaire aux exigences de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités. Ces statuts doivent aussi répondre aux exigences de la Constitution Deus Scientiarum et être conformes aux normes générales qui accompagnent toute constitution apostolique. Ce travail complété avec succès Rome exige une période

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

LIQUIDATION MODELES 1985



PLUS DE **150**
TELECOULEURS ET MAGNETOSCOPES

Venez voir notre choix,
notre garantie et nos
super spéciaux.

**HITACHI
PANASONIC
ET AUTRES**



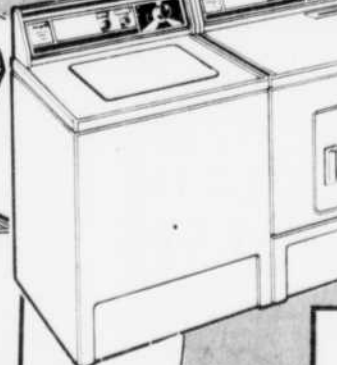
MICRO-ONDES
GENERAL ELECTRIC,
PANASONIC,
INGLIS

**Vous aimerez notre
choix, notre garantie.
ÉPARGNEZ**



**CONGELATEURS
WOOD**

7 pi.
CU. **319\$**
15 pi.
CU. **419\$**



INGLIS — GENERAL ELECTRIC — KELVINATOR

PRIX A PARTIR DE

**LAVEUSE
SECHEUSE 839\$**

CUISINIERE 489\$

REFRIGERATEUR 639\$

**LAVE-VAISSELLE
A ENCASTRER 399\$**

Photos à titre indicatif

**GILLES
BOISVERT
MEUBLES**

231, King ouest, Sherbrooke, 563-4743

Meubles
et appareils
électroménagers



La demande demeure sensiblement la même

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Que la Banque du Canada ait considérablement haussé son taux d'escompte depuis la mi-janvier et que les banques à charte et les autres sociétés prêteuses aient emboîté le pas n'a pas entraîné, à ce qu'il semble, une diminution notable du nombre des demandes d'emprunts hypothécaires dans les institutions financières de Sherbrooke.

Une tournée faite hier, tournée qui n'était pas exhaustive, a révélé que la demande est sensiblement la même qu'avant la mi-janvier et que la plupart des emprunteurs croient que la flambée est temporaire et que les taux d'intérêt vont retrouver leur niveau d'il y a un mois dans peu de temps.

«La situation n'est pas dramatique, loin de là. Ce n'est pas comme voilà cinq ans, lorsque le loyer de l'argent était supérieur à 20 pour cent. On ne prend pas panique. On aurait tort de le faire», a déclaré le responsable des prêts hypothécaires d'une banque à charte qui a affirmé que la demande est normale pour cette période-ci de l'année, ni plus faible, ni plus forte.

Même son de cloche de la part du porte-parole d'une société de fiduciaire qui, tout en révélant que la demande de crédit hypothécaire est bonne, souligne que le volume des dépôts s'accroît au fur et à mesure que le loyer de l'argent augmente.

«On n'investit pas à long ter-

me. On investit, dans la plupart des cas, pour un an ou deux ans, guère plus, un peu comme si on craignait de rater le train», a-t-il affirmé. Il s'est dit confiant, lui aussi, de voir le loyer de l'argent diminuer lorsque le cours de la devise canadienne se sera raffermi sur le marché international des changes.

La demande de crédit hypothécaire est bonne aussi dans les caisses populaires. On reçoit autant d'emprunteurs qu'on en reçoit d'ordinaire à cette période-ci de l'année.

«Les gens semblent croire que les taux d'intérêt vont diminuer sous peu et ils empruntent pour une très courte période, dans l'espoir de se rattraper dès l'année prochaine si le loyer de l'argent diminue», de révéler le directeur d'une caisse populaire qui croit, lui aussi, que la situation ne tardera pas à se stabiliser, la situation de l'économie canadienne étant loin, selon lui, d'être aussi mauvaise que le cours du dollar le laisse supposer.

L'élection de Bourassa pas reçue avec le soupir de soulagement qu'on attendait

NEW YORK (PC) — M. Bourassa est une figure connue sur Wall Street, mais il avait besoin d'y revenir pour étoffer la perception qu'on y a de ses projets.

Son élection récente à la tête du gouvernement était largement prévue, mais n'a pas été reçue avec le soupir de soulagement que l'on pourrait croire, car les péquistes étaient finalement parvenus à se faire accepter, malgré le célèbre discours de M. René Lévesque devant l'Economic Club en 1977.

M. Stephen Blank, de Multinational Strategies, une firme de consultants spécialisée dans l'analyse des risques politiques, estime que l'opinion du milieu des affaires à l'égard du Québec est fragmentée en trois grandes catégories: la vaste majorité des individus ne s'y intéresse pas et n'y connaît à peu près rien; elle n'affiche donc aucune opinion sur le changement de gouvernement survenu au Québec.

Pour un groupe relativement restreint, qui tire son information de sources anglo-canadiennes, l'élection de M. Bourassa a apporté un certain soulagement à cause de l'image de socialisme et de séparatisme qu'ils associaient encore au Parti québécois.

Mais pour la petite élite qui mène des affaires régulières avec le Québec, et dont l'opinion est très articulée, le changement de gouvernement a curieusement amené une certaine dose d'incertitude.

«Ce groupe avait appris à raisonnablement bien travailler avec le PQ, qui au cours des dernières années, a présenté une image plus ouverte et plus favorable au milieu des affaires. Sur le plan personnel, on apprécie travailler avec

quelques-uns des esprits les plus fins que compte le Canada. Quant au libéral, on anticipe une continuité de façon générale, mais concrètement, on ne sait pas encore ce que propose de faire M. Bourassa, ce qui cause un peu d'incertitude», affirme M. Blank, qui est également directeur de l'Institut pour U.S.-Canada Business Studies, à Pace University.

Cette opinion est partagée par M. Joseph LeMay, professeur de science politique au Ramapo College du New Jersey et auteur d'un newsletter pour gens d'affaires sur le Canada et le Québec: «Plusieurs personnes sur Wall Street savent très bien ce qui se passe au Québec. Leur crainte du PQ s'était considérablement amoindrie au cours des dernières années; mais il savent que le Parti libéral est plus favorable au milieu des affaires.

Néanmoins, affirme M. Blank, pour plusieurs l'information disponible se limite à la cote que portent les obligations du gouvernement et d'Hydro-Québec, et on se fiche passablement du déficit de la province. Le déficit, ce sont les firmes spécialisées dans l'évaluation du crédit qui s'en soucient.

A Québec, le précédent gouvernement a souvent laissé entendre que les Moody's et

Standard and Poors ne toléreraient pas un chiffre écrit à l'encre rouge dépassant les \$2.2 ou \$2.3 milliards, sans baisser d'un cran la cote provinciale.

Cela est trop simpliste, rétorque M. Timothy Crowell, vice-pré-

sident et directeur-adjoint des cotes canadiennes. «Le chiffre du déficit est mis en relation avec le produit intérieur brut, le revenu personnel per capita, le niveau de la taxation, les grandes tendances et la structure de l'économie. Mais il est vrai que nous avons mentionné que la taille du déficit nous préoccupait», affirme-t-il avec très grande prudence.

Quant aux facteurs proprement politiques, M. Crowell affirme que l'on surveillait les efforts du Parti québécois pour mener le Québec à l'indépendance, mais que la situation n'a pas été suffisamment préoccupante pour peser dans l'évaluation du crédit de la province. A fortiori, l'arrivée de M. Bourassa ne changera rien en soi.

L'Opposition s'inquiète de la hausse des taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — Si le gouvernement s'est félicité hier de la baisse du taux de chômage, l'opposition, de son côté, s'est inquiétée de la hausse des taux d'intérêt.

En l'absence des chefs des trois partis, les députés de l'opposition ont déploré en Chambre les effets qu'entraînera la hausse jeudi du taux d'escompte de la Banque du Canada de 10,8 à 11,4 p. cent.

Certains établissements bancaires avaient aussitôt haussé leur taux préférentiel de 11,5 à 12,25 p. cent.

«Les taux hypothécaires augmenteront, l'inflation sera en hausse et les entreprises seront frappées de plein fouet», a déclaré la députée libérale Aileen Nicholson.

Selon le député néo-démocrate Ian Deans, la hausse des taux d'intérêt affectera plus particulièrement les 30.000 personnes qui doivent renouveler leur hypothèque ce mois-ci.

En outre, les petites entreprises devront hausser leurs prix pour faire face aux nouveaux coûts, ce qui affectera les consommateurs.

Le ministre des Finances Michael Wilson a répliqué que les taux hypothécaires étaient actuellement plus avantageux que lors de la prise de pouvoir des conservateurs en septembre 1984.

«Nous ne sommes pas heureux du niveau actuel des taux d'intérêt, a-t-il toutefois ajouté. Nous voulons les ramener à un niveau plus normal, mais pour préserver un équilibre dans l'économie, il était nécessaire de faire ce que nous avons fait au cours de la semaine».

Stratégie globale

Le ministre a réitéré que les mesures de pro-

De 12.75 % à 13.50 %

MONTREAL (PC) — La Banque royale et la Banque de Nouvelle-Ecosse ont annoncé vendredi une hausse de 0,75 pc de leur taux de

base (prime rate), qui passe ainsi de 12,75 à 13,50 pour cent.

Le nouveau taux est entré en vigueur ce même jour.

Le dollar canadien, a fait valoir le ministre des Finances, a probablement subi cette semaine les deux plus fortes hausses de toute son histoire.

Le dollar canadien, a fait valoir le ministre des Finances, a probablement subi cette semaine les deux plus fortes hausses de toute son histoire.

Le ministre a ajouté que 80 p. cent de ces emplois étaient permanents.

«Je pense que c'est très important pour le gouvernement de continuer les politiques qui ont créé l'environnement pour cette merveilleuse performance de notre économie», a-t-il lancé en français.

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine Est Warren Allmand a reproché au ministre d'utiliser cette modeste amélioration pour détourner l'attention des problèmes sérieux, comme les inégalités régionales et le taux de chômage chez les jeunes, qui se situe encore à 15,9 p. cent.

Mme Nicholson a fait remarquer pour sa part que les emprunts massifs destinés à soutenir le dollar canadien «n'ont pas eu l'effet dramatique escompté».

La devise canadienne a subi une baisse d'un vingtième hier pour clôturer à \$0,7107. Elle était descendue sous

les 70 cents américains au début de la semaine, pour atteindre \$0,7112 jeudi.

Le dollar canadien, a fait valoir le ministre des Finances, a probablement subi cette semaine les deux plus fortes hausses de toute son histoire.

Par ailleurs, le député Allmand a l'intention de soulever une question de privilège lundi pour faire la lumière sur la publication et l'utilisation à des fins politiques des chiffres de Statistique Canada alors qu'ils étaient sous embargo.



Me GAETAN RACICOT
notaire

est heureux d'informer ses clientes et clients, amies et amis ainsi que la population estrieuse, que son étude légale est maintenant située au:

750, 13e Avenue nord

Sherbrooke, J1E 3L7

562-0923

où il se fera un plaisir de vous servir, (le soir sur rendez-vous). Les mandats d'aide juridique sont acceptés.

JE PEUX VOUS AIDER

A titre d'expert en planning financier du groupe Investors, je suis en mesure de vous aider à bâtir et à respecter un programme financier personnel.

Je peux vous aider dans ces domaines:

- Fonds d'investissement
- Certificats de placement garanti
- Régime enregistré d'épargne-retraite
- Planning immobilier
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes

(819)

566-0666

2355, King ouest, Sherbrooke
J1J 2G6

Investors
NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT



Jean-Yves Dupuis,
M.Sc. Com.,
Directeur de région

REER

1 1/2 %
/ 2

D'INTERET DE PLUS
que le taux du marché

REER, DÉPÔTS GARANTIS

Terme	Taux du marché	Prime d'intérêts	VOTRE TAUX
5 ans	11%	1/2%	11 1/2%
3 ans	10 1/4%	1/2%	10 3/4%

Dépôt minimum: 1 000,00\$
Terme fixe non rachetable, intérêts capitalisés annuellement
* Taux sujet à changements sans préavis

Autres taux et termes disponibles.

Institution inscrite à la
Régie de l'Ass.-dépôts
du Québec



la caisse d'établissement de l'estrie

14, Wellington sud, Sherbrooke

566-1144

VOTRE C.A.

UN EXPERT QUI MENERA VOTRE ENTREPRISE VERS LE SUCCES

Les services offerts: planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

SHERBROOKE

Bélanger Hébert

COMPTABLES AGRÉES

SHERBROOKE
234, Dufferin, Suite 400
J1H 4M2 (819) 563-2331

LAC-MÉGANTIC
5330, boul. des Vétérans
G6B 2G7 (819) 583-0611

COWANSVILLE
314, Principale
J2K 1J5 (514) 263-2087

ASBESTOS
511, 1ère Avenue
J1T 3P6 (819) 879-5459

WEEDON
241, 2e Avenue
R7T 3J30

COATICOOK
169, Child
J1A 2B4 (819) 849-6323

RICHMOND
295, Principale sud
J0B 2H0 (819) 826-5559

MAGOG
9, Principale O
J0B 2A4 (819) 843-9338

STANSTEAD
27, Dufferin
J0B 3E0 (819) 876-2742

SUTTON
29, Principale nord
J0E 2K0 (514) 538-3256

DOYON & VEILLEUX
comptables agréés
100, King Est
Suite 201
SHERBROOKE
J1G 1A4 (819) 569-9176

CLOUTIER ET ARSENAULT
comptables agréés
2021, ouest, rue King
Suite 200, J1J 2E6
SHERBROOKE
(819) 564-0384

GHISLAINE ROCHELEAU
Comptable agréée
641, rue Goupil
Sherbrooke
J1E 2M2
(819) 569-1221

SHERBROOKE

Samson, Belair

COMPTABLES AGRÉES

SHERBROOKE
32, Wellington nord
J1H 5B7 (819) 563-8663

MAGOG
2, Principale est J1A 1L1
(819) 847-0772

ROCK FOREST
1300, boul. Mi-Vallon
J0B 2J0
(819) 563-8663

GRANBY
328, Principale
J2G 2W4 (514) 375-3200

COATICOOK
79, Court
J1X 1Y3 (819) 849-4545

DRUMMONDVILLE
150, Marchand, Bureau 501
J2C 8N1
(819) 477-8945

Québec, Montréal, Ottawa, Laval, Rimouski, Trois-Rivières, Sept-Îles, Amos, Gaspé, Matane, Gatineau, Toronto, Calgary, Vancouver, Edmonton, Kitchener, Huron.

Affiliation internationale
Moore Stephens & Co.
Bureaux dans la plupart des pays.

DENIS GLEZOS
comptable agréé
39, Cookshire
SHERBROOKE
J1H 1S2
889-3133

LORANGER ROULLARD
comptables agréés
1084, King ouest, Suite 2
SHERBROOKE
J1H 1S2
(819) 569-9135

THETFORD MINES

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS
comptables agréés
131, Notre-Dame sud
(418) 336-3555

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUE, C.S.
comptables agréés
275, Notre-Dame sud
335-7511

Fortier & associés

SERVICES COMPTABLES ET DE CONSEILLERS

Hervé Fortier, C.M.A. Adm. A.

Réal Fortier, C.M.A. Adm. A.

- ✓ Fiscalité, états financiers, subventions
- ✓ Conseils en administration et en informatique
- ✓ Traitement sur ordinateur: déclaration d'impôt, paie, comptabilité, états financiers, proforma

185, rue Frontenac, suite 100
Sherbrooke, J1H 1K1, (819) 566-5606

Vos conseillers pour les affaires

notre **REER**

RENDEMENT ET SÉCURITÉ DE PREMIER ORDRE

PLACEMENT GARANTI	ÉPARGNE GARANTIE
10%	7 1/2%
1 AN	PAR ANNÉE

AUCUNS FRAIS. LES TAUX PEUVENT CHANGER.

PLUS BONI DE 1/4 %

s'applique aux:

- nouvelles cotisations
- nouveaux régimes
- renouvellements
- transferts provenant d'autres institutions

Fixez un rendez-vous à votre convenance pour discuter de vos besoins. Le café vous attend.

Sherbrooke: 2169, rue King Ouest (819) 564-1880
Montréal: (514) 392-1880 • Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 563-1880

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre: Société d'assurance dépôts du Canada

ENRICHISSEZ VOTRE

REER

SHERBROOKE TRUST

Une filiale du **TRUST GENERAL**

REER DÉPÔTS GARANTIS

10 1/2 %	10 1/4 %
5 ans	3 ans
intérêt annuel	int. annuel
Taux sujets à confirmation.	int. annuel

REER FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes:	22,9 %
Obligations:	24,1 %
Hypothèques:	15,6 %

*Rendement du 1^{er} janvier au 31 décembre 1985.

- Reçu pour l'impôt posté prochain jour ouvrable.
- Marge de crédit disponible.

1 1/2 % + sur 30 à 90 jours.

- Transfert de 25 000 \$ et plus d'une autre institution
- 1/2% + moins d'un an
- 1/4% + pour 1 an à 5 ans

(Offres valides sur nos taux affichés, non-cumulatives et ne s'ajoutent pas à d'autres taux préférentiels.)

Succursales:
75, Wellington Nord 563-4011
2727, King Ouest 566-6212
Place Belvedere 563-3447
Carrefour de l'Estrie 563-3331

L'opposition demande le retrait des hausses de taxes

QUEBEC (PC) — L'opposition péquiste demande au gouvernement de Robert Bourassa de retirer les hausses de taxe sur le tabac, la bière et l'essence, annoncées discrètement mardi.

Hier en conférence de presse, le député de Lévis est revenu à la charge pour démontrer à nouveau que ces taxes étaient entièrement la responsabilité du gouvernement Bourassa.

M. Jean Garon a même offert à M. Robert Bourassa et à son ministre des Finances Gérard-D. Lévesque tous les consentements nécessaires pour leur permettre de participer aux travaux de la commission parlementaire de la semaine prochaine qu'il étudiera en détails le budget de l'ex-ministre péquiste Yves Duhaime.

M. Garon n'avait pas beaucoup de nouvelles "preuves", à présenter à la presse, sinon une décoloration du discours du budget du 18 décembre prononcé par M. Lévesque.

C'est à partir de ce texte seule-

ment qu'on peut distinguer une volonté politique de majorer ces trois taxes, a soutenu M. Garon. A la page 29 on y lit que les revenus anticipés sur la taxe sur les tabacs sont réévalués à la hausse de \$21 millions.

"Ce tableau fait partie intégrante du discours du budget qui, contrairement à la synthèse des opérations financières traduit la volonté politique du gouvernement, d'affirmer M. Garon. J'imagine que le ministre des Finances était au courant des mesures qu'il a prises pour respecter ses propres prévisions... Dans le cas contraire, c'est de l'incompétence pure et simple."

La synthèse financière du 30 septembre, effectuée sous la direction du sous-ministre des Finances, est un document public "neutre", a

précisé de son côté le directeur de cabinet du chef de l'opposition et ex-président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair. "Et pour vous démontrer jusqu'à quel point ce rapport est neutre du point de vue des décisions financières, de renchérir M. Garon, il prévoit même une hausse de déficit de \$140 millions par rapport au budget. N'oubliez pas que le document fut publié en pleine campagne électorale. On est loin d'une opération de camouflage."

Dans son discours du budget, a poursuivi M. Garon, M. Lévesque ne traite nulle part de ces augmentations de taxe comme étant des hypothèses retenues par l'ancien gouvernement. "Pour quelle raison magnanime le ministre des Finances aurait caché une augmentation de taxes de \$240 millions décidée par l'ancien gouvernement, si tel avait été le cas?"

C'est ce qui amène M. Garon à conclure que M. Lévesque aurait

"carrément camouflé des hausses de taxes afin de pouvoir se vanter de baisser le déficit par rapport au niveau prévu à la synthèse des opérations de septembre, baisser les taxes et réaliser les promesses électorales" libérales.

Jeudi, le ministre du Revenu Michel Gratton avait lancé sûr de lui: "Que quiconque vienne prouver que les équilibres financiers de septembre dernier n'anticipaient pas les revenus découlant des taxes annoncées mardi et on les retirera en tant que gouvernement."

C'est cette déclaration qui pousse l'opposition à demander au gouvernement de retirer ces taxes.

"La population a droit de connaître les vrais responsables des hausses décrétées et le rôle qu'ont joué dans cette décision le premier ministre et le ministre des Finances", a conclu M. Garon et réitérant son invitation à MM. Bourassa et Lévesque de venir siéger à la commission parlementaire.

Mesure pour aider le développement des boisés privés

QUEBEC (PC) — Les propriétaires de boisés privés pourront désormais bénéficier du remboursement de 85 p. cent de leurs taxes foncières, a annoncé vendredi le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

La mesure vise à favoriser le développement des boisés privés et à rendre la forêt québécoise la plus productive possible, a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse.

Cette mesure avait toutefois été mise de l'avant par la précédente administration péquiste: c'était un des points saillants du budget présenté par le ministre des Finances du Parti québécois Yves Duhaime au printemps 1985.

Quelque 70.000 propriétaires de lots privés pourront ainsi se faire rembourser la majeure

partie de leurs taxes municipales et scolaires, ce qui représente des déboursés de \$8.5 millions pour le gouvernement.

Pour se qualifier, un propriétaire devra posséder une superficie boisée d'au moins 10 hectares dont il tire des revenus, résider au Québec, s'inscrire auprès du ministère et avoir un plan de gestion de son lot émis par un ingénieur forestier.

Un propriétaire qui se qualifiera deviendra "producteur forestier" et recevra du ministère une carte attestant son statut.

Le budget Wilson: possiblement le 26

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Michael Wilson s'apprêterait à présenter son budget le mercredi 26 février.

C'est du moins ce que l'on peut déduire de la réservation que le ministère des Finances a effectuée, pour cette date, au Centre des conférences d'Ottawa, où M. Wilson a présenté son budget du mois de mai et où ont déjà eu lieu plusieurs autres activités gouvernementales importantes, comme le sommet économique national de l'an dernier.

Le bureau de réservation du centre a confirmé vendredi que le ministère des Finances a retenu les installations du Centre ainsi qu'une autre salle, plus petite.

Le Centre de conférence accueillera les journalistes, qui sont traditionnellement autorisés à examiner le budget à l'avance, pour préparer leurs articles, dans une salle dont ils ne peuvent sortir tant que le budget n'a pas été présenté par le ministre.

Le bureau de réservation a fait savoir que c'est la seule date qui a été retenue par le gouvernement.

Mais un porte-parole du gouvernement, M. Ben Ward, a déclaré que la réservation a été faite à titre provisoire seulement et que le ministère n'a pas encore décidé de la date du budget.

M. Wilson s'est limité à dire qu'il soumettrait son budget avant la fin de ce mois.

Sociétés d'Etat et organismes

Le gouvernement libéral fera prochainement des nominations

MONTREAL (PC) — Discrètement, sans éclats, le nouveau gouvernement libéral procédera, au cours des prochains mois, à diverses nominations au sein des conseils d'administration des sociétés d'Etat et des organismes para-gouvernementaux pour s'assurer de la fidélité de leurs dirigeants.

Dans l'ensemble, les nouveaux administrateurs, sans être nécessairement des partisans affichés, partageront en général les grandes lignes de l'action du gouvernement. L'exercice, qui n'a rien de surprenant, s'apparente probablement à ce qui s'est passé à Ottawa dans les mois suivant l'élection des conservateurs de Brian Mulroney. A la différence qu'on

procédera "à la façon Bourassa" si on peut dire, en évitant de provoquer le genre de remous qui ont suivi les 2.000 nominations partisans de conservateurs fédéraux.

Il ne faut pas s'étonner de la pratique, que l'ex-premier ministre René Lévesque a lui-même observée à son arrivée au pouvoir en 1976. "C'est un peu normal. Comme il faut garder un lien aussi conve-

nable que possible avec les conseils d'administration des sociétés d'Etat, il faut s'assurer de l'appui d'un nombre suffisant de membres dont on est certain qu'ils ne te cacheront rien", a déclaré dans une interview récente à la Presse Canadienne l'ancien premier ministre.

Principal conseiller du premier ministre Bourassa, Jean-Claude Rivest souligne, tout en reconnaissant cette évidence, que le contrôle exercé depuis quelques années par le Secrétariat du conseil exécutif (dirigé par Roch Bolduc) "enlève la nécessité de se dire qu'il faut à tout prix qu'on ait un 'chum' au

conseil d'administration pour nous dire ce qui se passe".

"Nommer des gens plus près du gouvernement, sans doute que ça va se produire. Mais on ne remplacera pas systématiquement les membres par des partisans. Dans certains cas, on coupe plutôt qu'on maintient. Dans un très grand nombre de cas, les mandats ne seront pas renouvelés. On ne veut pas rater notre coup, on veut dégrader des marges. Il y a certains conseils d'administration des sociétés d'Etat qui sont tellement peuplés qu'ils ont l'air de chorales.

La CEQ connaît une crise de croissance

MONTREAL (PC) — Sur le point de fêter son cinquantenaire, la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) connaît une crise de croissance qui rend de plus en plus impérieuse la nécessité de recruter massivement des membres dans le secteur de la santé, des communications et de la fonction publique.

La proximité des négociations avec l'Etat force cependant la centrale à poursuivre en douceur son projet de devenir une centrale syndicale représentative de l'ensemble du secteur public.

Toutefois, un peu comme une adolescente désireuse de mener une existence plus autonome, la Commission des enseignants des commissions scolaires (CECS), qui regroupe 70 pour cent des 110.000 syndiqués de la CEQ, s'apprête à rapatrier des pouvoirs et des moyens financiers laissés jusqu'à la centrale syndicale. Et c'est là que le bât risque de blesser.

Et cela même si le président de la CECS, Hervé Bergeron, ne veut pas brusquer les choses et mettre en péril les services offerts aux autres groupes de travailleurs représentés par la CEQ. Il favorise la transformation de la Commission en fédération politique afin de pouvoir d'abord définir d'une façon autonome les plans de recherche et d'action pour les 47 syndicats d'enseignants du secteur primaire et secondaire.

Ce premier changement devrait s'amorcer en juin, au lendemain du congrès de la CEQ, alors que les syndiqués auront eu l'occasion de

se prononcer sur le sujet.

Une fois l'autonomie politique acquise, la nouvelle fédération étudiera la possibilité d'offrir des services à ses membres, tâche assumée présentement par la centrale. Pour devenir une telle fédération de services, elle devra rapatrier une bonne partie des cotisations syndicales versées à la CEQ.

De l'avis d'un des 250 délégués participant au conseil général de la CEQ à Montréal hier, "il est temps que la vache à lait de la CEQ se donne des structures qui lui soient propres."

Un comité chargé de consulter les autres groupes de la CEQ a signalé dans son rapport que plusieurs d'entre eux s'inquiétaient de la situation financière dans laquelle se retrouverait la CEQ.

Entre-temps, le président de la

CEQ, Yvon Charbonneau, poursuit inlassablement son projet de rassembler un nombre important de travailleurs du secteur public.

A cet effet, des négociations sont actuellement menées, notamment, avec un groupe important d'infirmières regroupées dans un syndicat indépendant, le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec.

Les fonctionnaires provinciaux, les agents de la faune et des groupes de techniciens sont actuellement objets de convoitise pour la CEQ.

Le travail de recrutement se poursuivra jusqu'au printemps 1987, moment où la CEQ tentera la mise au monde d'une centrale élargie aux dimensions de la fonction publique québécoise.

La Fédération des policiers du Québec discute de rationalisation des forces policières

MONTREAL (PC) — Quelque 200 délégués à l'assemblée de la Fédération des policiers du Québec discuteront aujourd'hui de la rationalisation des forces policières considérée comme prioritaire par le solliciteur général du Québec, Gérard Latulippe.

L'idée n'est certes pas nouvelle. Déjà le rapport Saulnier, publié en 1978, en faisait état. De plus, au cours des dernières négociations avec les policiers provinciaux, l'ex-ministre Pierre-Marc Johnson avait indiqué son intention d'agir en ce sens.

Selon André Malouf, directeur exécutif de l'Association des policiers provinciaux, la rationalisation des effectifs policiers, dans le but d'en arriver une meilleure coordination des différents corps, pourrait prendre diverses formes.

Plusieurs rumeurs circulent, a-t-il expliqué en interview téléphonique, qui vont de la disparition de certains corps policiers à un regroupement.

Le démantèlement de la Sûreté du Québec aurait été évoqué de même que le regroupement des corps existants autour des municipalités régionales de comté, les MRC.

Au bureau du solliciteur général, la porte-parole Anne Lebel a indiqué que la question était à l'étude, à l'étape de l'identification des problèmes.

Au chapitre des anomalies, Mme Lebel a mentionné qu'il existait 179 corps de police municipaux au Québec, dont une soixantaine compte moins de sept policiers. On s'interroge donc sur l'efficacité de ces corps à personnel si restreint.

Coupures à la SQ

MONTREAL (PC) — Le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec est convaincu que ses membres ne peuvent plus assurer adéquatement la sécurité du public.

Le nouveau président de l'organisme syndical, M. Jocelyn Turcotte, est convaincu que les principales divisions de la SQ, notamment, celles de la sécurité routière, des crimes contre la propriété et des crimes économiques, voient leurs activités réduites considérablement avec les coupures de \$2.5 millions annoncées par le nouveau solliciteur général, M. Gérard Latulippe.

L'ASSOCIATION M.B.A. DU QUEBEC (AMBAQ)
organise un souper-conférence
MERCREDI, LE 19 FEVRIER à 18h00
à la salle Orford de
L'Auberge des Gouverneurs
de Sherbrooke

Les conférenciers invités sont M. Edouard Prévost, P.D.G. de la Brasserie O'Keefe, qui nous présentera ses vues sur l'Avenir professionnel des M.B.A. et M. André Saumier, Président de la Bourse de Montréal, qui nous entretiendra de l'évolution économique du Québec et des perspectives de développement de la Bourse de Montréal.

L'invitation s'adresse aux gens d'affaires et aux M.B.A. du Québec. Si vous êtes intéressé à assister à ce souper-conférence, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence à Madame Lise Plouffe au numéro suivant: 819-821-7330. Le coût est de 15.00\$ pour les membres de l'AMBAQ et les étudiants, et de 20.00\$ pour les non-membres. BIENVENUE A TOUS.



M. Edouard Prévost
P.D.G. de la Brasserie O'Keefe



Edifice à bureaux de classe AAA dans un secteur décongestionné et facile d'accès avec stationnement extérieur et intérieur, services commerciaux au rez-de-chaussée. Nous visiter, c'est nous adopter.

- 1 local de 1,100 pi. car.
- 1 local de 1,242 pi. car.
- 1 local de 700 pi. car.
- 1 local de 525 pi. car.

Pouvant servir à

Ex.: bureau de courtier
salle de montre
esthétique
équipement de bureau
médecin

centre d'ordinateurs
école
agence de publicité
bureau de professionnel
etc.

3350x

Informations: Mme Marguerite Côté, (819) 565-1788

PLACE JACQUES-CARTIER
1650, King ouest

RESTAURANT

KINH DO

CUISINE VIETNAMIENNE

BUFFETS-A LA CARTE

SPECIALITES:

Fondues • Fruits de mer • Grillades • Brochettes

SPÉCIAL AU COMPTOIR:

\$350 3 choix 3 variétés

2172, King ouest

(sous Disco-roule)

LIVRAISON

566-5303

APPORTEZ VOTRE VIN

Cartes de crédit acceptées

Individuel Pour tous!

SSQ

Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Termes de 1 à 10 ans

10.50%

Intérêt garanti jusqu'à

Intérêt composé sur demande

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER.

Les bureaux de notre siège social seront ouverts jusqu'à 21h, du 24 au 28 fév. et de 9h à 17h, samedi le 1er mars.

• Dépot à compter de 200\$

• Aucuns frais d'aucune nature

• Aucune obligation de souscrire à chaque année.

• Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente

• Insaisissable

SIÈGE SOCIAL: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6 Tél. 651-7000

SUCCURSALES: Québec 659-4363, Montréal-Centre 285-8880 Montréal-Estrie 521-7365

MAISON REGIONALE DE L'INDUSTRIE

La Maison régionale de l'industrie tient à faire ressortir l'implication de Confort de l'Est Inc. au capital industriel régional. Elle est fière de compter parmi les siens cet industriel sérieux, dynamique et déterminé.

Monsieur Lucien Lemar remet ici un certificat au nouveau membre, à gauche, Monsieur Michel Desmarais, président.

(Cette publi-promotion est un hommage de La Tribune)

3878

Libre-échange: Brian Mulroney admet que ce ne sera pas facile

MONTREAL (PC) - Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a reconnu, hier, que l'idée de négocier le libre-échange avec les États-Unis n'était pas dépourvue de risques et a admis que les négociations pouvaient avorter.

Au cours d'une interview de deux heures à l'émission "Ni noir, ni blanc" de la station CKAC à Montréal, animée par Mme Solange Chaput-Rolland et M. Claude Charon, le chef du gouvernement canadien a d'abord insisté sur l'importance de tenter l'expérience de la négociation et d'exprimer des doutes sur l'issue des pourparlers.

"Mon devoir, a dit le premier ministre, c'est de créer une nouvelle richesse, des emplois, des familles heureuses et la réconciliation nationale.

"Ce n'est pas une initiative dépourvue de problèmes, a-t-il poursuivi, si on en arrive à une situation où une industrie est bouleversée ou risque de l'être, on peut échelonner un programme sur dix ou 15 ans

pour permettre le recyclage et protéger la main-d'œuvre."

M. Mulroney ne se fait pas d'illusion sur les difficultés qui attendent l'équipe de négociation canadienne, dirigée par M. Simon Reisman. "Je pense que ça va être difficile et je ne suis pas certain que ça sera couronné de succès parce que si on arrive avec une proposition que je juge inacceptable pour le Canada, on ne signera pas et si les Américains arrivent à la même conclusion, il n'y aura pas d'entente."

Champion défenseur de cette idée de libre-échange avec les États-Unis, le premier ministre a par ailleurs insisté sur le fait qu'il fallait "essayer de bécoter des transactions historiques parce que ça va provo-

quer une richesse pour les Canadiens".

M. Mulroney est aussi conscient que dans son cabinet, il y en a pour douter des avantages qu'on promet avec la libéralisation des échanges commerciaux, comme c'est le cas du ministre des Communications, M. Marcel Masse. "Je partage, a-t-il dit, toutes les appréhensions de M. Masse, il est un soldat voué à la défense des intérêts du Québec et du Canada, mais je suis persuadé que ces craintes sont conciliables avec les intérêts du libre-échange."

Au cours de sa conversation avec les animateurs radiophoniques, M. Mulroney a reconnu que son gouvernement avait traversé une période difficile, mais qu'il voyait maintenant poindre la lumière au bout du tunnel. Le dernier sondage Gallup donne aux Tories 3 points d'avance sur les libéraux, le taux de chômage est passé sous la barre des 10 pour cent (9,8), pour la pre-

mière fois depuis 1982. Environ 129.000 nouveaux emplois ont été créés dans le seul mois de janvier et l'hémorragie du dollar est stoppée.

Le premier ministre a aussi promis qu'il était prêt à s'attaquer au déficit de \$35 milliards, à la dette nationale, "qui gruge 80 pour cent des \$31 milliards payés en impôt par les contribuables canadiens".

Il a souligné "que la devise canadienne (dollar) était forte comme le Canada est fort" et qu'il avait des projets précis pour relancer l'économie de Montréal.

Il a mentionné qu'il avait communiqué avec le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, pour qu'il intervienne sur le plan international pour mousser Montréal comme lieu des discussions du GATT (General Agreement on Trade and Tarification) qui débiteront au mois d'octobre.

Une occasion historique selon les conseillers économiques de Reagan

WASHINGTON (PC) — Dans son rapport au Congrès, le Conseil des conseillers économiques du président Ronald Reagan qualifie "d'occasion historique" la possibilité de conclure un traité de libre-échange avec le Canada.

L'an dernier, rappelle le conseil, les États-Unis ont négocié un tel traité avec Israël.

Ces discussions bilatérales, selon les conseillers de M. Reagan, constituent une façon d'ouvrir des marchés, "si les démarches multilatérales traditionnelles ne réussissent pas".

Attaché au rapport du conseil, se trouve le rapport personnel du président, qui parle lui aussi de libre-échange. Sans mentionner le Canada, M. Reagan déclare: "Nous continuons à explorer la possibilité d'établir des zones de libre-échange bilatérales avec certains partenaires commerciaux des États-Unis."

De telles ententes bilatérales sont décrites par M. Reagan com-

me complémentaires aux négociations commerciales multilatérales destinées à ouvrir des marchés et à abaisser les barrières tarifaires.

Le Conseil des conseillers économiques note que c'est le gouvernement canadien qui, en septembre 1985, a proposé des négociations bilatérales dans le but de réduire les tarifs à l'avantage des deux pays.

Ce n'est pas avant le printemps, croit-on, que le Congrès répondra à la Maison-Blanche, qui a demandé que des négociations soient entreprises avec le Canada sur le libre-échange.

En 1985, les États-Unis ont importé du Canada des marchandises d'une valeur de \$69.4 milliards (U.S.).

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux hommes et aux femmes

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

VOIR AUTRES ANNONCES
EN PAGE C-9

OFFRE D'EMPLOI ESTHETICIENNE

avec expérience
(minimum 1 an)
563-1000

Centre d'esthétique Gaétane et Jacques

ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION

demandé pour entrepreneurs généraux situés à Sherbrooke, Québec.
Poste permanent. Doit être bilingue.
Faire parvenir curriculum vitae incluant exigences salariales par la poste seulement.

WILLIAMS-ATTO INC.

424, boul. Queen nord, Sherbrooke, Québec
J1H 3R3

CURRICULUM VITAE

- RÉDACTION PROFESSIONNELLE
- SERVICE DE PLACEMENT
- REORIENTATION DE CARRIÈRE

Jeannine Thibault, B. Ed.
Conseillère en personnel

565-0735

REPRÉSENTANT VENDEUR DEMANDÉ

avec expérience dans la charpente pour construction de bois.

Exigences:

jeune, bilingue,
bonne présentation.

Salaire: selon compétence

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 219,

St-Victor de Beauce

GOM 2B0

Tél.: (418) 588-6848

BESOIN URGENT D'UN MECANICIEN, COMPAGNON "B" ou "C"

Une expérience dans la réparation des voitures européennes serait un atout.

Communiquez avec:

M. JEAN-LOUIS COULOMBE
832-2494

TRAVAIL DEMANDE PROGRAMMEUR ANALYSTE INFORMATIQUE

est présentement à la recherche d'un emploi dans la région de Sherbrooke.

Possède diplôme d'études collégiales (DEC)

Connaissance en langage: COBOL avancé,

ASSEMBLER, PASCAL, BASIC

Logiciel: LOTUS, DATABASE

Disponible immédiatement.

Pour entrevue, composez: **565-9982**

4516

NOTAIRE

Une étude notariale de grande moyenne située au centre de la ville de Sherbrooke, avec une pratique intéressante et variée, recherche un(e) jeune notaire.

Le (la) candidat(e) devra posséder au moins 2 années d'expérience dans le domaine du droit immobilier.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur dossier académique et un curriculum vitae détaillé avant le 15 février 1986, à l'adresse suivante:

Casier 92, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

3880

ADJOINT AU DIRECTEUR DES OPERATIONS

Une jeune et dynamique division d'une entreprise internationale située dans la région de Sherbrooke, est à la recherche d'un adjoint au directeur des opérations.

— Le candidat devra être prêt à prendre l'expérience pertinente requise depuis la base

— Le candidat devra être capable de s'exprimer dans les deux langues autant oralement que par écrit

— Un D.E.C. en sciences (administratives ou appliquées) constituera un atout important

— Le poste offert constituera l'opportunité pour le candidat dynamique de se tailler rapidement un poste stratégique au sein de l'entreprise

— Les conditions salariales seront à discuter selon les qualifications

Faites parvenir vos curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante:

Casier 19, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke
J1K 2X8

04167

CKTS/90-AM



La station de radio CKTS/90 est à la recherche d'un(e) représentant(e) aux ventes âgé(e) de 25 ans ou plus.

Expérience de la vente radio ou domaine connexe (T.V., journaux, etc.) avec lettres de références. Capable de travailler avec un minimum de supervision. La préférence sera accordée aux gens avec une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

La personne doit posséder une automobile et connaître le marché estrien.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec une photo récente, avant le 18 février 1986, à:

CKTS/90
901, rue Galt Est
Sherbrooke, Québec
J1G 1Y8

à l'attention du Directeur général

3932

ESTIMATEUR

Compagnie de construction est présentement à la recherche d'un estimateur ayant expérience dans calculs de coffrage de béton et d'acier d'armature, pour travail dans les régions de Granby et Sherbrooke.

Salaire à discuter selon expérience.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 11 La Tribune
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

51112

REPRÉSENTANT (E)

Importante compagnie manufacturière de camions recherche représentant (e).

Qualifications:

- posséder une expérience de 5 ans et plus dans la gestion d'entreprise et principalement dans la vente de camions.
- être bilingue, âgé d'au moins 30 ans et dynamique.

Rémunération:

Salaire de base et pourcentage sur les ventes.

Faire parvenir curriculum vitae à:

SUPERVAN LTÉE

C.P. 445

St-Germain de Grantham

JOC 1K0

N-51127

GERANT DE PROJET

Le candidat:

Le leadership du gérant de projet doit s'associer à une capacité de jugement. Tout au long des travaux, le gérant sera amené à prendre des décisions dignes d'importance, différentes et souvent dans des laps de temps très courts.

Le poste:

Relevant du directeur des opérations, le poste comporte la direction de certains chantiers et vous aurez entre autre à:

— Faire le trait d'union, d'une part entre la maison-mère et le chantier, et d'autre part, entre la compagnie et le client.

— Jouer un rôle important dans la planification du chantier avant l'ouverture des travaux.

— Veiller à l'organisation et à la réalisation de chaque opération que nécessite le contrat.

— Coordonner chaque opération et l'ensemble des opérations.

— Voir à la bonne marche du système administratif au chantier.

— Représenter l'entreprise dans les relations publiques.

Exigences:

— 15 ans d'expérience dans la construction de route.

— Être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.

Nous offrons:

Une rémunération intéressante ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée

5250, rue Amiens

Montréal-Nord (Québec)

N-51146

DEMANDE D'EMPLOI

Cadre d'expérience en industrie recherche poste permanent à temps partiel ou à temps plein.

Expérience:

Superviseur de production, de planification, de contrôle de qualité de gestion industrielle et service à la clientèle.

Si intéressé écrire à:

Casier 13, La Tribune
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

4284



CLSC du Val Saint-François

LE C.L.S.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS RECHERCHE UN

MÉDECIN

COORDONNATEUR A TEMPS PLEIN
POUR LE PROGRAMME DE SANTÉ DU TRAVAIL
CONTEXTE DE TRAVAIL

En périphérie de Sherbrooke, le territoire couvre un bassin de 33 000 personnes en milieu semi-rural, semi-urbain. Il compte d'importantes entreprises industrielles dans les groupes d'activités I, II et III (notamment Domtar, Bombardier, Kruger, Camoplast).

L'équipe de santé du travail comptera bientôt au minimum, 3 médecins, 4 infirmières, 3 techniciens en hygiène du travail et 2 secrétaires.

FONCTION

— Assurer, pour certaines entreprises, le rôle de médecin responsable tel que prévu dans la loi.

— Coordonner l'équipe professionnelle (recrutement, supervision, évaluation, agencement d'horaire, perfectionnement, etc.).

— Assurer la concertation avec les autres médecins responsables.

— Assurer certaines tâches administratives inhérentes au programme (production de rapports d'activités, contrôle de certains budgets, application de politiques administratives, etc.).

— Assurer un lien avec les autres C.L.S.C. et le D.S.C.

— Représenter le C.L.S.C. sur les tables régionales en santé du travail.

QUALIFICATIONS

— Intérêt particulier pour la santé du travail.

— Une formation et une expérience dans ce domaine constituent des atouts.

— Aptitudes à diriger une équipe professionnelle.

— Dispositions aux tâches administratives.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération peut se faire à vacations ou par une combinaison de vacations et d'honoraires fixes.

Le médecin doit adhérer au C.M.D. du CHUS et relève du directeur général du C.L.S.C.

Veillez soumettre votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae au plus tard le 18 février 1986 à:

Pierre Lalonde
Directeur général
C.L.S.C. du Val Saint-François
110, rue Barlow, C.P. 890
RICHMOND (Québec) J0B 2H0
(819) 826-3781

3921-1-8 fév.

SERVICE A LA CLIENTELE

Informatrix 2000 est à la recherche de personnel pour son service à la clientèle pour la période de mars et avril.

Les personnes recherchées doivent avoir une bonne connaissance de l'impôt des particuliers et maîtriser convenablement l'anglais. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

INFORMATRIX 2000

C.P. 2300

Sherbrooke, Qué.

J1J 3Y3

4255



MAGASINIER(ère)

(Poste de soir)

La Ville de Sherbrooke est à la recherche d'un candidat d'expérience pour cumuler la fonction suivante:

LA FONCTION

Sous l'autorité du chef de la Section magasin du service l'Approvisionnement, exerce différentes tâches relatives à l'opération du magasin municipal dont:

— le service des pièces

— l'entreposage, la réception et la distribution du matériel du magasin.

LES EXIGENCES

— Détenir un diplôme d'études secondaires équivalent à un secondaire V.

— Avoir une expérience pertinente d'au moins deux (2) ans dans le domaine des pièces d'automobiles et de machinerie.

— Avoir une connaissance d'usage de l'anglais.

LE TRAITEMENT

Selon l'échelle de salaire en vigueur.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 février 1986 à l'adresse suivante:

Agent des Ressources humaines

VILLE DE SHERBROOKE

144, rue Wellington nord

Sherbrooke (Québec)

J1H 5C5

4280



OFFRE D'EMPLOI

Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke.

TITRE

Secrétaire administratif (temps partiel)

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la direction du Conseil d'administration, le secrétaire administratif assume les responsabilités suivantes:

RESPONSABILITÉS

1. Voir à la correspondance de l'Association.

2. Rédiger les procès-verbaux du Conseil d'administration et de certains comités.

3. Assurer la convocation et le suivi des réunions.

4. Assurer certaines représentations extérieures.

5. Voir au classement des documents.

6. Assurer le montage et la distribution du journal de l'Association.

7. Assurer un support aux différents comités.

8. Assurer d'autres tâches que le Conseil d'administration juge nécessaires.

QUALIFICATIONS

1. Posséder un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent.

2. Posséder une expérience en relations de travail serait un atout.

SALAIRE

A déterminer selon le temps partiel.

FIN DU CONCOURS

21 février 1986

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

APAPUS

a / Claude Hervieux secrétaire

Centre sportif

2500 boulevard Université

Sherbrooke (Québec)

J1K 2R1

4276

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGES C-8

SUPERVISEURS RECHERCHÉS

Si vous avez des talents d'organisateur, que ce soit en politique, en affaires, en activités syndicales, sociales ou récréatives et que vous êtes âgé de 25 ans et plus, vous avez toutes les qualités requises pour augmenter vos revenus de \$35,000 et plus par année.

Nous recherchons actuellement 3 personnes pour bâtir et diriger un groupe de 39 personnes dans la région de Sherbrooke.

(autre région disponible sur demande)

Les candidats (es) doivent communiquer entre 9h et 17h à (819) 569-8252 afin d'obtenir un rendez-vous avec M. Jean-Claude Salvail.

Chargé de la sélection.



GENA
LOGIC

4274



PRODUITS AMERICAN BILTRITE LTÉE

CONTREMAÎTRE DE MAINTENANCE

Notre entreprise, spécialisée dans la fabrication de produits à base de caoutchouc et de produits de couvre-planchers, est présentement à la recherche d'un contremaître de maintenance.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du surintendant du département, le contremaître a la responsabilité d'organiser, planifier et contrôler le travail des employés sous sa supervision. Il doit de plus diriger et motiver son personnel de façon à obtenir un rendement adéquat tant de point de vue qualitatif que quantitatif.

QUALIFICATIONS REQUISES

Nous recherchons une personne possédant des aptitudes naturelles au "Leadership" et à la direction d'un groupe d'employés. Idéalement, cette personne détiendra un diplôme du Cégep en mécanique et aura de 2 à 3 années d'expérience dans le milieu industriel.

Nous offrons un salaire en relation avec les qualifications ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
PRODUITS AMERICAN BILTRITE LTÉE
C.P. 310
Sherbrooke, Québec
J1H 5J1

N-51126

Notre compagnie, chef de file de l'industrie des bas-culotte au Canada, est à la recherche de 2 candidats aux postes suivants:

CONTREMAÎTRE DE PRODUCTION (3e quart)

Vous serez responsable d'une équipe de travail s'étendant de minuit à 8. Sur cette équipe vous aurez à superviser, diriger et contrôler le travail d'une trentaine de personnes en administrant les politiques de la compagnie.

Le candidat recherché doit avoir préalablement une formation de niveau collégial.

La connaissance des fibres textiles ainsi que l'expérience au niveau de l'administration et de la supervision d'employés sont des atouts certains.

Nous offrons un excellent programme de formation.

CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN (1er quart)

Vous serez responsable d'une équipe d'entretien tant au niveau de la conciergerie et entretien général intérieur et extérieur de l'édifice, du chauffage et de la réfrigération ainsi que certains projets spéciaux.

Le candidat recherché possède une connaissance générale des systèmes de réfrigération.

La personne idéale est habile à procéder à l'achat des matériaux nécessaires au fonctionnement de son service selon les politiques de la compagnie.

Une expérience en entretien général serait un atout certain: comme les systèmes de bouillire à basse pression.

Le candidat choisi aura à son actif quelques expériences au niveau de la supervision des employés.

Nous offrons un salaire initial concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant clairement le poste postulé à:

Bonneterie Paramount Limitée
a/s Directeur du personnel,
C.P. 790,
Waterloo, Qué.
J0E 2N0

Les postes sont ouverts aux hommes et aux femmes.

N-51095

Superviseur de la comptabilité générale

(poste temporaire de 6 mois - remplacement de congé de maternité)

LOWNEY INC., industrie manufacturière de produits de confiserie de renommée nationale, recherche un superviseur de la comptabilité générale pour son usine située à Sherbrooke.

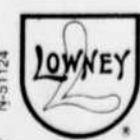
Sous l'autorité du directeur du service de la comptabilité, le superviseur sera responsable des activités du service. Il devra superviser les activités reliées à la paie, aux comptes à payer, à l'informatique et au grand-livre. Il sera également responsable de la production des rapports financiers, de la balance de vérification et des écarts de coûts standards. De plus, il devra participer à l'élaboration du budget annuel et aux révisions trimestrielles du budget.

La personne recherchée détient un D.E.C. en techniques administratives (option finance) et un certificat universitaire en comptabilité. Elle est également membre en règle d'une corporation professionnelle de comptable CMA (r.i.a.) ou c.g.a. Cette personne possède cinq (5) ans d'expérience dans un travail connexe au niveau de l'entreprise manufacturière.

Des connaissances de l'anglais et de l'informatique constituent des atouts supplémentaires.

Le salaire est fonction des qualifications et de l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 14 février 1986, à l'adresse suivante:



LOWNEY INC.
Service du personnel
Case postale 1400
SHERBROOKE (Québec) J1H 5M1

N-51124

HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Centre hospitalier universitaire
ultra-spécialisé
est à la recherche d'

Infirmier (ière)s autorisé (e)s

pour sa liste de rappel.

- Soins intensifs (expérience minimale de 6 mois)
- Neo-natalogie
- Urgence (expérience minimale de 6 mois)
- Médecine
- Chirurgie
- Psychiatrie

Veuillez communiquer le plus tôt possible avec:



Module dotation
Direction des ressources humaines
HOPITAL SAINTE-JUSTINE
3175, chemin Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
(514) 731-4931, poste 831
51125

SURINTENDANT EN COFFRAGE A BETON

Qualifications:

- grande connaissance des plans de chantiers industriels
- capacité de synchroniser de grands travaux

Emploi permanent.

Haut salaire selon expérience.

Travail dans les régions de Sherbrooke et Trois-Rivières.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASIER 11, LA TRIBUNE
1950, RUE ROY
SHERBROOKE, QUÉ.
J1K 2X8

51121



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Faculté des sciences

Département de mathématiques et d'informatique

Professeur d'informatique

Le Département de mathématiques et d'informatique de l'Université de Sherbrooke demande un professeur régulier à temps complet.

Fonctions — Enseignement; recherche ou développement en informatique ou en informatique de gestion.

Exigences — De préférence, être titulaire d'un doctorat en informatique ou posséder une expérience et une formation jugées équivalentes. Aptitudes et intérêt pour la recherche ou le développement. Solides qualités pédagogiques pour l'enseignement au niveau universitaire. Un intérêt marqué pour la recherche dans les systèmes d'information serait un atout.

Traitement — Selon les normes de la convention collective.

Entrée en fonction — Selon la disponibilité du candidat retenu et sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Faire parvenir curriculum vitae, dossier académique, noms et adresses de trois personnes susceptibles de fournir des recommandations, et toute autre information pertinente avant le 31 mars 1986 à:

Monsieur le Doyen
Faculté des sciences
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
819/821-7011

N.B. — Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université de Sherbrooke respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

3982



A.B.I.

Aluminerie de Bécancour Inc.

DESSINATEURS ELECTRICITE

(Concours 85-118)

Sous la responsabilité du chef du bureau d'études, division services techniques généraux.

Fonctions:

- Exécution de plans suivant les directives des ingénieurs du bureau d'études pour exécution ultérieure de travaux ou commandes d'équipements.
- Mise à jour des plans après modification d'un équipement, d'une installation ou d'un bâtiment.

Qualifications:

- Diplôme de niveau collégial ou d'un institut de technologie avec spécialisation en électrotechnique.
- Cinq ans d'expérience dont trois ans à titre de dessinateur en électricité.
- Les personnes déjà inscrites à ce concours n'ont pas à refaire les démarches une seconde fois.

Si le poste vous intéresse et si vous avez les qualifications requises, veuillez vous présenter avec votre dossier complet de mise en candidature au **Centre Travail Québec** de votre territoire de résidence au plus tard le 14 février 1986.

Votre dossier doit comporter: une lettre motivant votre intérêt au poste convoité

- votre curriculum vitae à jour
- vos attestations d'études (diplômes, relevés)
- des attestations d'emploi ou lettres de recommandation couvrant la période d'expérience exigée par le poste jusqu'à concurrence de cinq ans (il n'est pas requis de produire des documents relativement à votre emploi actuel)

A.B.I. agit à titre de mandataire de Pechiney Québec Inc. d'Albecour Société en Commandite membre du Groupe SGF et d'Alumax Québec Inc.



Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) inc.
CONCOURS DE RECRUTEMENT

Poste: TECHNICIEN DE LABORATOIRE

STATION DE TRANSPLANTATION EMBRYONNAIRE DU CIAQ (bovins)

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur de la Station de transplantation embryonnaire du CIAQ, assumer la responsabilité du laboratoire de ladite station. Pour ce faire, il doit:

- assister le vétérinaire au laboratoire, dans l'étable lors des récoltes et collaborer à divers projets de recherche
- préparer le matériel, les milieux de culture et les solutions pour les récoltes et la congélation; effectuer l'identification et le remplissage des paillettes
- participer à la recherche, à l'évaluation, aux manipulations, à la subdivision et à la congélation des embryons
- consigner sous forme de rapports les résultats de ses observations et les interpréter dans la limite de sa compétence; tenir à jour les dossiers concernant les embryons congelés, les donneuses, etc.
- communiquer, aux clients éventuels, les informations relatives aux activités et services offerts par la station

Conditions d'admission:

- Détenir un diplôme d'études collégiales avec spécialisation en chimie-biologie, en techniques de laboratoire médical, en techniques de santé animale, en techniques des laboratoires biologiques ou dans une autre spécialisation jugée pertinente
- expérience pertinente serait un atout
- dextérité manuelle et précision
- sens des responsabilités
- démontrer de l'autonomie dans l'exécution des tâches confiées

Traitement:

Selon la politique de travail en vigueur

Inscription:

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 20 février 1986 à:

Concours S20050 - Technicien de laboratoire
Service du Personnel

Centre d'insémination artificielle du Québec
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 7B8

N-51115



centre hospitalier régional de la mauricie

Le Centre Hospitalier Régional de la Mauricie recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) SERVICE PROFESSIONNELS (PLEIN TEMPS)

Situé à Shawinigan-Sud et d'une capacité de 250 lits, le CHRM est un centre hospitalier de soins spécialisés et opère un département de santé communautaire desservant 100 000 personnes. Avec les 70 médecins qui lui sont affiliés et ses 1 000 employés, le CHRM représente un milieu de travail diversifié, stimulant et dynamique.

LE (LA) CANDIDAT(E)

Le (la) candidat(e) recherché(e) est membre de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec, de préférence, depuis un minimum de 10 ans dont 5 ans en pratique médicale active et environ 4 ans en gestion medico-administrative. Un diplôme universitaire en gestion constituera un avantage marqué. Il (elle) est bon communicateur, dynamique et sait faire preuve de leadership.

LE POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le (la) directeur(trice) des services professionnels assume les responsabilités que lui confèrent l'esprit et la lettre de la Loi 27 et ses règlements. Il joue un rôle de premier plan tant au niveau du Comité de Régie, du CMDP que du futur Comité Consultatif à la direction générale pour influencer les orientations et les décisions du CHRM en fonction des besoins changeants de la clientèle.

CLASSE SALARIALE

Selon les normes du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AVANT OU LE:

19 février 1986 à l'adresse suivante:

CONCOURS D.S.P.
Centre Hospitalier Régional de la Mauricie
Direction générale
50, 118e Rue
Shawinigan-Sud (Québec)
G9P 4E7

N-50966



DONOHUE ST-FÉLICIEN

La compagnie DONOHUE ST-FÉLICIEN INC. qui se spécialise dans la fabrication de pâte kraft blanche et de bois d'oeuvre est à la recherche d'un

Ingénieur de projets électriques

Fonctions

Sous l'autorité du surintendant de l'ingénierie, le titulaire devra prendre en charge tous les projets en électricité et en instrumentation depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

Il devra également collaborer avec les départements d'opération et d'entretien et contribuer à résoudre des problèmes relatifs à l'électricité et à l'instrumentation.

Qualifications

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie électrique et être membre de l'ordre des ingénieurs du Québec. Une année d'expérience de préférence dans une usine de pâtes et papiers moderne serait un atout.

Lieu de travail

St-Félicien (Québec)

Conditions de travail

La compagnie offre une rémunération compétitive à laquelle s'ajoute un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 février 1986 à:

Service du personnel
DONOHUE ST-FÉLICIEN INC.
C.P. 6000
St-Félicien (Québec)
G0W 2N0

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Ref. 86.057

